

Bon week-end

• Le télé-horaire

Noëls d'hier et d'aujourd'hui
.. au "10" et Radio-Québec

• L'actualité



(L'Asphoto AP)
Le premier ministre Trudeau, lors de l'émission "Good Morning America" sur le réseau de télévision ABC.

Mission de paix: Trudeau lance une perche à Moscou

B 1

Jean-Pierre Patry a perdu ses illusions... et sa ferme

A 6



Sans un chèque... le mobilier de Space Technologies vendu

A 4

Carambolage de 6 véhicules à Montréal: 1 mort, 2 blessés

A 10

Incendie criminel dans un bordel: 13 morts et 16 blessés

C 14

• Les sports

Jimmy Mann retarde sa rentrée: Fergie en colère

D 1

Billy Martin congédié par les Yankees

D 1

• La mode

New York supplante Paris?

C 1

• Les voyages

La Jamaïque: île de parfums, de bruits et de légendes

E 8

TEMPÉRATURE—

NUAGEUX: -9°C.

DEMAIN: VARIABLE C-11

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....E-1
- CARRIÈRES.....A-11
- DÉCÈS.....C-12
- FINANCES.....B-4
- PETITES ANNONCES.....C-4
- ROMAN.....C-12
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '83.....C-1
- VOYAGE.....E-8



la tribune

samedi — dimanche

SHERBROOKE, 17 DÉCEMBRE 1983

58 PAGES
5 CAHIERS
(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile \$2.35 par semaine

Un précédent à l'Assemblée nationale

Vote tenu sans l'Opposition

Les libéraux ont refusé de se présenter en Chambre en début de soirée à l'occasion de 2 votes relatifs au projet de loi 38 sur le financement des municipalités

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a créé un précédent hier soir en tenant un vote en l'absence des députés de l'Opposition.

Les libéraux ont refusé de se présenter en Chambre en début de soirée à l'occasion de deux votes relatifs au projet de loi 38.

Peu après 18 heures, le président Richard Guay a appelé tous les députés pour prendre le vote sur la motion de clôture mettant fin aux travaux de la commission parlementaire des Affaires municipales qui devait étudier un à un les 17 articles du projet de loi sur le financement des municipalités.

Avant l'appel des députés par le tinteement des cloches, le leader adjoint de l'Opposition, Michel Gratton, avait réclamé un vote enregistré et confirmé l'entente intervenue plus tôt avec son vis-à-vis du gouvernement Jean-François Bertrand à l'effet que le vote soit pris sur la motion et qu'il soit suivi immédiatement d'un autre vote, portant celui-ci sur la prise en considération du rapport de la commission.

Les cloches ont résonné pendant près d'une heure dans l'édifice parlementaire et le président a décidé de prendre quand même le vote en

l'absence des députés de l'Opposition.

Par 50 voix contre zéro, l'Assemblée nationale a donc adopté la motion de clôture ainsi que celle relative au dépôt du rapport de la commission.

En soirée, les députés libéraux ont cependant participé aux travaux des trois commissions parlementaires qui avaient été convoquées par le gouvernement.

Les libéraux ont donc failli rééditer l'incident des cloches survenu l'hiver dernier à la Chambre des Communes alors que les conservateurs refusaient de participer au débat sur les tarifs du Nid-de-Corbeau.

À Québec, la situation ne s'était jamais présentée et le président Richard Guay s'est appuyé sur le règlement pour procéder à la mise aux voix.

L'article 107.2 du règlement de la Chambre stipule que "lorsque le président juge que le délai d'appel (des députés) a été suffisant, il met la motion aux voix."

Le seul critère qui s'impose alors est le quorum, c'est-à-dire la présence d'au moins 11 députés sur le parquet.

Le leader parlementaire du gouvernement, Jean-François Bertrand, a tenu à déclarer que l'Assemblée nationale ne devait pas être tenue responsable de la situation.

Le whip adjoint de l'Opposition, M. Yvon Picotte, a clairement indiqué que le geste en était un de présaillance à l'égard du gouvernement et de son projet de loi 38.

Pour le gouvernement, ce projet de loi doit être adopté prioritairement avant l'ajournement de Noël, prévu pour mercredi prochain, comme l'a indiqué hier midi en conférence de presse le ministre des Affaires municipales, Jacques Léonard.

Il rejette donc la demande de moratoire formulée par l'Union des municipalités du Québec, alléguant que les municipalités préparent actuellement leur budget et qu'elles doivent savoir maintenant qu'elles ne pourront pas profiter de l'aide financière du gouvernement fédéral au cours de leur prochain exercice financier.



Jean-François Bertrand

Le président de l'UMQ, M. Francis Dufour, affirme que les amendements apportés la veille par le ministre, visant à définir par règlement les situations qui permettront le financement fédéral et à permettre un recours judiciaire, ne constituent que des accommodements qui ne changent rien au fond du problème.

"Le projet de loi, a dit M. Dufour, accorde toujours un pouvoir discrétionnaire au ministre et conserve un effet rétroactif à la date de son dépôt, en juin dernier."

Une décision difficile: bloquer le filibuster

B 1

— Richard Guay

Pour avoir fait disparaître des preuves

Claire Lortie écope de 2 ans de prison

SAINT-JEROME (PC) — L'avocate Claire Lortie a été condamnée, vendredi, à purger deux ans de pénitencier pour avoir volontairement fait disparaître des éléments de preuve qui auraient pu permettre de solutionner le meurtre de Rodolphe Rousseau.

Me Lortie avait préalablement plaidé coupable sous le chef d'enlèvement à la justice, en octobre dernier.

Dans son jugement, le juge François Beaudoin a mentionné la nécessité d'imposer une sentence punitive plutôt que de réhabilitation. "La gravité objective très grande de l'offense reprochée" se trouve amplifiée du fait que Me Lortie était une auxiliaire de la Justice, une personne bien au fait de la gravité du fait d'entraver les procédures judiciaires.

Le juge Beaudoin, de la Cour des sessions de la paix, ne semble pas avoir accredité la thèse du psychiatre André Mauffette, appelé à la barre par la Défense, et qui prétendait que l'avocate souffrait d'une crise d'anxiété aiguë durant la nuit où elle a découvert le cadavre de son ancien concubin. Cette anxiété aurait nui à ses facultés mentales supérieures.

Cette supposée crise d'anxiété, a commenté le juge, "n'altère en rien la portée du mot 'volontairement' contenu dans l'acte d'accusation pour les gestes reprochés pendant la période du 13 au 22 juillet."

"En tant qu'auxiliaire de la Justice, elle a violé son serment d'office en entravant les procédures judiciaires. Elle a fait en sorte de détruire des éléments importants de preuve et d'ainsi cacher les circonstances du meurtre", a-t-il précisé.

Le juge ne semble pas avoir tenu

compte de deux des principaux éléments atténuants invoqués par la Défense, à savoir le temps déjà purgé en prison lors de sa détention préventive et le fait que l'avocate de 33 ans risquait d'être radiée du Barreau.

Claire Lortie a purgé trois mois de prison en détention préventive, ce qui est couramment calculé au double par la Justice. L'avocate aurait donc passé six mois derrière les barreaux.

Le tribunal estime même que Claire Lortie "a montré un degré de détermination et de volonté très élevé" dans sa dissimulation d'éléments de preuve.

Depuis le début de cette histoire de meurtre, c'est la première fois qu'une condamnation survient. Me Lortie a été acquittée, en octobre dernier, du meurtre de son ami Rodolphe Rousseau. Elle devra encore une fois comparaître au Palais de justice de Saint-Jérôme, le 12 janvier, sous 13 chefs d'accusation de vol, fabrication et usage de faux, de même que pour outrage envers un cadavre.

Bien qu'une peine de deux ans implique l'emprisonnement dans un pénitencier fédéral, Claire Lortie ne sera pas transférée à la prison des femmes de Kingston, en Ontario. Une entente fédérale-provinciale veut en effet que pour des considérations linguistiques, une détenue condamnée à deux ans ou plus peut purger sa sentence dans une prison provinciale.



(L'Asphoto PC)

Claire Lortie est escortée jusqu'à un car de police après avoir été condamnée à deux ans de prison pour entrave à la justice dans l'affaire du meurtre de son ami.

CONCERT DE NOEL

Le chœur Héritage

L'Orchestre symphonique
des jeunes de Sherbrooke

la tribune

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 1983

14h 00 et 20h 00

SALLE MAURICE O'BRIEN

Jeunes volontaires "Ce n'est qu'une baloune politique"

—Jeanne-Mance Dallaire

SHERBROOKE (GF) — "Le programme Jeunes volontaires, ce n'est qu'une "balloune" politique parce que des élections s'en viennent. Ce programme ne règle en rien la situation des jeunes. On refuse donc de l'endosser, de le cautionner, de donner bonne conscience au gouvernement."

C'est en ces termes que Jeanne-Mance Dallaire a expliqué pourquoi neuf organismes de la région se sont prononcés contre ce programme dont le lancement officiel a eu lieu jeudi.

Ces organismes sont l'ACCENTS, le Mouvement des chômeurs, le Regroupement des assistés sociaux, le Réseau d'appui aux familles monoparentales, Dépannage 140, l'Association régionale pour le loisir et la promotion de la personne handicapée, l'ACEF, le Théâtre du Sang neuf et le Soulier vert.

Pour ces organismes, il est évident que les jeunes n'ont pas à être les boucs-émissaires du manque d'imagination du gouvernement à régler le sort des jeunes qui sont les plus durement affectés par la crise.

Ils dénoncent également ce programme qui, selon eux, fait des jeunes du "cheap labor". Ils estiment qu'à 100 \$ pour 64 heures et demie de travail par mois, il s'agit d'un salaire de 1.56 \$ de l'heure.

Selon Mme Dallaire et M. Mario Orichowski, de l'ACCENTS, ce programme va également avoir un effet démobilisateur auprès des divers bénévoles qui militent à l'intérieur des organismes sans but lucratif.

Enfin, ils estiment que les stages de formation et de bénévolat tels que proposés par le programme Jeunes volontaires, ne serviront jamais aux jeunes qui ne pourront faire reconnaître auprès des employeurs l'expérience qu'ils y ont acquise.

Par ailleurs, ces organismes dénoncent "l'hypocrisie" des responsables du programme en région. Selon eux, une réunion a été organisée le 28 novembre afin de permettre aux organismes concernés de se prononcer, semble-t-il, sur le sort du programme en région. D'après Mme Dallaire, les participants ont rejeté le programme à 22 contre 12.

"On nous réunit pour nous demander notre avis. On la donne et ils n'en tiennent pas compte. C'est de l'hypocrisie, de la malhonnêteté."

Ces organismes demandent que le programme soit abandonné au profit d'une hausse des prestations d'aide sociale des moins de 30 ans et d'emplois "permanents et décents" pour les jeunes, "sans pénaliser les travailleurs déjà à l'emploi."

"Qu'est-ce qu'il va faire de 100 \$ de plus par mois?"

SHERBROOKE (GF) — "C'est pour des gars comme Ghyslain Nolan qu'on s'élève contre des bonbons comme le programme Jeunes Volontaires. Qu'est-ce qu'il va faire de 100 \$ de plus par mois? C'est pas avec ça qu'il va survivre cet hiver."

Ghyslain Nolan participait, hier, à la conférence de presse. Il acquiesce aux propos de Mme Hélène Bisson du Regroupement des assistés sociaux de Sherbrooke (RASS). Et il raconte une vraie histoire d'horreur.

Ghyslain Nolan a 18 ans. Il est un assisté social. Délaisse par ses parents, il doit se débrouiller seul dans la vie depuis l'été. Il reçoit 149 \$ par mois et avec cette somme, il doit se loger, se nourrir, se vêtir. Il partage le lot des moins de trente ans. Sauf que lui, il n'a pas de parents pour lui assurer au moins les besoins essentiels.

Après avoir passé l'été sous la tente, il s'est trouvé un toit pour l'hiver. Une cabane dans un rang perdu de St-Mathias de Bonneterre. "C'est un chalet", rectifie Ghyslain. "Il appartient à un Ontarien qui a accepté que je l'occupe durant l'hiver. En retour, je surveille la maison et je fais des menus travaux."

Appelé à décrire son domicile, il explique qu'il s'agit d'un deux pièces que chauffe un poêle à bois. Le hic, c'est que Ghyslain doit acheter le bois à 30 \$ la corde.

Depuis une semaine, il y a également le grand luxe: l'électricité. "J'ai sauté un plafond quand j'ai

appris que l'Hydro, à la demande du propriétaire, avait accepté de brancher la maison."

Par contre, il n'y a pas d'eau



Ghyslain Nolan

courante et Ghyslain doit aller la chercher dans un ruisseau qui coule à environ 800 pieds de la maison. Comme il n'a pas de bottes, ni de raquettes, c'est en espadrilles qu'il fait le parcours. "Le moins souvent possible", dit-il.

Depuis quelques semaines, quand il fait trop froid le matin, en se levant, il va chez une voisine qui accepte de l'héberger le temps qu'il se réchauffe un peu.

Handicapé — un tube de plastique lui tient lieu de trachée-artère —, il éprouve de la difficulté à respirer après un effort. Malgré des recherches en ce sens, il n'a pu se trouver un emploi dans les usines de la région. Il n'a pu convaincre également son médecin de lui donner un certificat le déclarant inapte au travail et lui permettant de toucher des prestations d'aide sociale plus élevées.

"J'ai essayé de me trouver un emploi. Mais je n'ai pas pu. Je suis

mal pris... mais je ne suis pas révolté... Je ne sais pas comment je vais passer au travers de l'hiver. J'attends, je n'ai pas le choix. Que puis-je faire d'autre? Je verrai bien."

Déclarant trouver très dur de vivre isolé, il essaie de venir à Sherbrooke régulièrement où il a quelques amis. "Quand je suis tout seul, chez moi, j'essaie de m'occuper pour ne pas trop penser. Des fois, c'est difficile."

Il se dit contre le programme Jeunes volontaires. "Le 100 \$ de plus par mois me permettrait d'avoir davantage que maintenant. Deux ou trois cordes de bois de plus par mois, c'est tout. Mais ça ne règle pas ma situation. J'aime mieux être benoîte à l'intérieur du RASS pour lutter afin que les jeunes comme moi aient un revenu décent. Pas quelque chose qui donne bonne conscience au gouvernement", explique-t-il.

Geste de paix original

SHERBROOKE (LO) — "Avec la Campagne de Noël pour la paix, Sherbrooke entre dans un mouvement universel lancé, en 1982, par le Conseil oecuménique des Eglises. Toutefois, le geste de paix organisé ici s'avère tout à fait original."

Sylvie Boislard, d'Action fraternelle internationale, un secteur de Caritas-Sherbrooke voué à l'assistance aux réfugiés et responsable de la Campagne, explique ainsi la portée de la vente de bougies qui aura lieu le dimanche 18 décembre, de porte en porte, dans quelques lo-

caux de la misère et de la violence.

"C'est un geste de paix envers ses voisins d'abord et envers tous les peuples de la terre", indique Mme Boislard.

Le comité de la campagne aurait bien aimé que la veille de Noël, Hydro-Sherbrooke éteigne les lumières de rue, pendant dix minutes, soit de 21 h à 21 h 10. Cette demande, explique Mme Boislard, n'a pu être acceptée car Hydro-Sherbrooke aurait dû interrompre tout le courant électrique.

"Jusqu'à présent, commente la porte-parole, la Campagne est très



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Un groupe de bénévoles s'affairent à emballer les bougies de la paix qui seront vendues dimanche, par Action Fraternité Internationale.

calités de la région.

Ces "bougies de la paix" doivent servir le 24 décembre, à 21 heures, alors que les organisateurs demandent à la population de se placer à la fenêtre, avec une bougie allumée, afin de créer une chaîne de paix, de lumière et d'amitié, dans

bien acceptée. Un kiosque d'information se tient cette semaine au Carrefour de l'Estrie où des bougies seront en vente. Mais pour nous, le plus important est que la population pose le geste, même si les gens utilisent leurs propres bougies."



L'épouse d'Yves Mecteau aurait l'intention d'offrir à son digne époux pour la fête de Noël un véhicule tout à fait spécial muni de plusieurs freins à main... et d'un livret d'instructions.

Bertrand Fortier attend d'une journée à l'autre une livraison de vingt-cinq caisses de bouillons de liège afin de colmater les fuites volontaires et involontaires de son sous-sol.

Afin de retrouver son véhicule de service plus facilement, Serge Martel aurait l'intention d'installer sur le toit un ensemble de feux giratoires d'urgence comme on en voit sur les véhicules de patrouille et de les laisser toujours en fonction.

Gerry Manseau ferait un défenseur excellent dans les causes de décodeur-pirate... il faudrait entendre sa plaidoirie quand il discute sur le sujet.

Pauline Cardinal songe à participer à un concours de "wet T-shirt" à la suite de la mésaventure qui lui est arrivée à Beaufortville... Agissant comme juge de virage, à une compétition de natation, elle a créé une première en tombant dans la piscine.

Ce n'est pas parce qu'il a peur de se faire voler son imperméable, que Marcel Toulouse garde son manteau quand il mange au restaurant... C'est qu'il voulait sauver son honneur, avant fendu son pantalon quelques instants avant d'entrer dans le restaurant.

Méfiez-vous de l'air angélique que prend Serge Breton lorsqu'il raconte qu'il a presque battu Normand Bolduc au racketball par le compte de 15-21, 19-21 et 19-21... car ses points, son adversaire les lui avaient concédés avant le match.

La fièvre du temps des fêtes a frappé tôt cette année chez les traducteurs du gouvernement fédéral alors que l'un d'eux, attaché à la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, a traduit "Maternity Insurance" par "Maternité collective".

Céline Lebeau sait maintenant qu'il faut s'y prendre à temps si elle veut obtenir ce qu'elle veut à temps pour Noël... elle croyait pourtant qu'une commande placée avec un avis de quatre mois suffirait.

Carole Maynard vient de se distinguer en se méritant le titre d'assistante chiropratique pour 1983, et ce devant 1.200 assistantes venues de partout au Canada.

Ceux qui ont des jouets neufs ou usagés (en bon état) à remettre aux sapeurs pour la distribution du 24 décembre peuvent le faire en fin de semaine dans l'une ou l'autre des casernes. Il s'agit du dernier week-end avant la distribution aux familles dans le besoin.

C'est grâce aux bons soins du gouvernement que l'inondation a été évitée.



Ciné-Famille et La Tribune



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Mélanie Verpaelt, Annie Laflamme et Caroline Henri ont gagné les prix hebdomadaires donnés par La Tribune à chaque représentation de Ciné-Famille, prix que peuvent remporter les enfants qui utilisent le coupon de réduction qui est publié chaque samedi dans La Tribune. Les représentations de Ciné-Famille reprendront dimanche le 8 janvier.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Le directeur du centre culturel, M. Jacques Labrecque, remet à Patrick Dumont un prix donné par La Tribune Inc à l'occasion du Ciné-Famille spécial pour Noël. Catherine Blier, qui n'apparaît pas sur la photo, a remporté un prix des Rôtisseries St-Hubert, soit un souper familial d'une valeur de 50 \$.

Les Loteries

6/36

5-11-19-20-26-31

(10)

Mini

3 5 7 3 9 7

Provincial

2 7 8 8 1 7 0

La Quotidienne

1 0 8 - 5 7 4 0

d'une ligne à la page

PUBLICITE ☐ PUBLI-REPORTAGE ☐ CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ☐ ANNONCES ☐ RELATIONS PUBLIQUES

BINGO ESCALADE
des Fêtes
\$3,000 A GAGNER
2 MARATHONS CONSÉCUTIFS
SUR LA MEME CARTE

2e MARATHON — CARTE VERTE
MONTANT A GAGNER \$2,000

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:

JEUDI, le 15 décembre 1983:

B-2, I-18, O-75, N-34, B-12, O-71, N-31, B-10

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:

VENDREDI, le 16 décembre 1983:

G-59, O-63, I-19, G-56, O-74, I-23, G-53, B-15.

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:

SAMEDI, le 17 décembre 1983:

O-66, G-47

\$2,000 A GAGNER
2 MARATHONS CONSÉCUTIFS
sur la même carte

LES GAGNANTS DOIVENT APPELER A 563-1818

1er MARATHON - CARTE BLEUE

MONTANT A GAGNER \$1,000

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:

JEUDI, le 15 décembre 1983:

B-12, I-19

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:

VENDREDI, le 16 décembre 1983:

O-72, I-28

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:

SAMEDI, le 17 décembre 1983:

B-8, G-51

la tribune

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tel.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

YVON DUBÉ

Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT

Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT

Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ

Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201

Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00

Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00

"La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Isolation

Clément Fortier & Associés

Isolation Plâtre et stucco Système de plafonds acoustiques et de murs secs Nous utilisons l'isolant "RED TOP"

965, rue Panneton Sherbrooke, Qué. J1K 2B2 (519) 563-8333

Fondation d'une société chargée de favoriser la découverte de technologies électriques

par Gilles Fiset

SHERBROOKE — Une société nationale de recherche et de développement des technologies électriques verra le jour sous peu, à Sherbrooke.

En effet, c'est le lundi 19 décembre qu'aura lieu le lancement officiel de la corporation Codatel, une société chargée de favoriser la découverte ou le développement de technologies électriques utilisables dans les procédés industriels des entreprises estrieuses, québécoises et canadiennes.

Selon les informations qui ont transpiré de ce projet, il s'agirait d'une société quelque peu différente de celle qu'annonçait M. Guy Joron, il y a un an, puisqu'elle n'est pas issue d'Hydro-Québec mais de la concertation de divers groupes en région.

Le 16 novembre 1982, dans le cadre d'un colloque régional sur le projet de vente d'électricité aux États-Unis, M. Joron, membre du conseil d'administration d'Hydro-Québec, avait dévoilé l'intention de la société d'État d'analyser la possibilité d'établir un centre de re-

cherches en application nouvelle de l'électricité, à Sherbrooke. Selon M. Joron, ce projet ne se voulait pas un "bonbon" que l'on voulait refiler à la région pour obtenir son accord à la construction d'une ligne à haute tension mais visait à améliorer quantitativement la présence d'Hydro-Québec en région.

À la suite de cette annonce, un groupe de travail piloté par le Conseil régional de développement (CRD) a pris les choses en main et il est devenu le maître-d'œuvre de ce projet. Les partenaires fondateurs sont, outre le CRD, la Chambre de commerce, la Maison régio-

nale de l'Industrie, l'Université de Sherbrooke et la Ville de Sherbrooke.

Cette société ne fera pas elle-même la recherche et le développement de technologies électriques. Elle serait en quelque sorte la structure d'accueil et d'administration des subventions provenant du gouvernement, de sociétés d'État ou d'entreprises désireuses de faire effectuer une recherche en électricité. La société recevrait les demandes et les bourses et demanderait à des chercheurs de l'Université de Sherbrooke ou à des firmes

privées, selon le cas, d'effectuer la recherche demandée.

Selon des informations, il semblerait que Codatel aurait déjà en poche quelques commandes qui impliqueraient, dit-on, des sommes "importantes". Une partie ou la totalité de ces commandes proviendraient d'Hydro-Québec. Toutes ces informations seront dévoilées lors de la cérémonie de lundi.

A cette activité participeront diverses personnalités dont le ministre de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Paquette; le vice-président de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec, à Varennes, M. Toby Gilsig; et le porte-parole des membres du Conseil d'administration de Codatel, l'ex-sous-ministre adjoint au ministère de l'Énergie et ressources, M. Renaud Lapierre.

Pédopsychiatrie et psychogériatrie Feu vert pour le CHUS et l'hôpital d'Youville

SHERBROOKE — Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke et l'hôpital d'Youville ont récemment obtenu le feu vert du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie afin de poursuivre ou de procéder à la mise en place des services de pédopsychiatrie et de psychogériatrie dans leurs établissements.

cision a eu pour effet de réjouir les trois pédopsychologues qui oeuvrent dans ce domaine.

Pour le Dr Colette Roberge, les quelque 124.990 \$ qui sont consentis au CHUS afin de poursuivre le développement des services de pédopsychiatrie viennent en quelque sorte concrétiser les efforts mis de l'avant depuis le mois d'août 1980 dans cet établissement.

"Nous sommes effectivement très heureux de la décision du CRSSSE. Personnellement, cela fait trois ans que je travaille dans le domaine des problèmes psychiatriques chez les jeunes de 0 à 18 ans. Il aurait été regrettable que nous ne puissions pas poursuivre le travail déjà entrepris", de lancer le Dr Roberge.

Le CHUS représente le seul établissement de la grande région de l'Estrie à offrir ce genre de traitements.

De seulement un pédopsychiatre en 1980, le CHUS compte présentement trois spécialistes de ce domaine.

En 1980, le CHUS recevait plus de 120 demandes, chiffre qui est maintenant passé à 400 demandes pour la présente année. Des services de cliniques externes, de centre de jour et des services d'urgence sont dispensés par cet établissement hospitalier.

"Nous intervenons dans tous les types de pathologie chez les enfants et les adolescents. Avec cette décision, le CHUS pourra encore assurer de tels services dans la région.



Dr Colette Roberge

Pour assurer le développement de ces services de pédopsychiatrie au CHUS, une somme de 124.990 \$ a été consentie par le CRSSSE.

Pour ce qui est de l'hôpital d'Youville, les agents nécessaires à l'implantation des services de psychogériatrie devront être pris à même le budget d'opération de cet établissement. Il a cependant été impossible de savoir avec précision quelle était le montant d'argent en cause.

Au CHUS, l'annonce de cette dé-

recueilli les dépositions de six témoins et il en reste d'autres à venir. L'enquête n'est pas encore complétée.

Quant aux accusations qui seront portées dans cette affaire, elles ne peuvent être déterminées pour le moment mais il n'est pas impossible que la victime elle-même ait répondu à certaine accusation pour des incidents survenus avant l'affaire de l'auto. Quant au conducteur, l'accusation peut aller de négligence criminelle dans la mise en marche d'un véhicule à d'autres accusations de moins grande gravité.

père du suspect et un autre individu quand des tables et des chaises ont été projetées par terre.

Dans le club, la chienne n'aura duré que quelques secondes puis les belligérants ont quitté les lieux. Par la suite, on a appris que Jacques Trépanier était coincé entre la porte du club et le véhicule du suspect. Afin de le dégager, il a fallu la force de Maurice Trépanier et celle du père du suspect. De plus, selon les informations obtenues, ils n'étaient pas trop de deux hommes pour déplacer le véhicule et libérer la victime.

La police a jusqu'à maintenant

la rencontre des routes 222 et 249, à quelques kilomètres du village de Saint-Denis, jeudi soir.

Les deux policiers ont rencontré le suspect chez lui tard dans la nuit de jeudi à vendredi où ils ont pris la déposition du conducteur qui a avec sa Pontiac Parisienne infligé à Jacques Trépanier une fracture ouverte à la jambe droite.

Tout avait débuté avec une altercation dans le bar occupé par six clients. Outre un client solitaire, il y avait les deux frères Trépanier, Jacques et Maurice, le suspect, le

Le jeune homme coincé par une auto Le suspect aurait voulu dégager son auto d'une ornière

SAINT-DENIS-de-BROMPTON (psj) — Le suspect qui a coincé Jacques Trépanier, de St-Denis-de-Brompton, dans la porte d'un club avec son véhicule aurait tenté de dégager son véhicule d'une ornière de neige glacée quand l'accident s'est produit.

Ces informations recueillies par les agents Michel Turcotte et Bruno Landry de la Sûreté du Québec (Sherbrooke) jetteraient donc un éclairage nouveau sur l'incident survenu au bar L'Héritage, situé à

Partage de responsabilités entre le CSS et le CLSC

"Une réforme irréaliste et néfaste aux clientèles en besoin de protection"

— Jean-Pierre Duplantie

SHERBROOKE (LO) — Avec son cadre de référence sur le partage des responsabilités entre les centres de services sociaux (CSS) et les centres locaux de services communautaires (CLSC), le ministère des Affaires sociales entend procéder à une véritable réforme des services sociaux...une réforme irréaliste et néfaste aux clientèles en besoin de protection (familles, enfants, personnes âgées, handicapées, malades mentaux) qui verront deux ou trois établissements différents intervenir auprès d'elles alors que présentement seul le CSS s'en occupe et assure la coordination des services.

Telle est l'opinion émise hier par le directeur général du CSS de l'Estrie, Jean-Pierre Duplantie, qui, à l'instar de l'Association des CSS et du conseil d'administration du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS), réclame du ministère une modification de ses projets, une prolongation de la courte période de consultation prévue autour du cadre de référence ainsi que son élargissement à l'ensemble des organismes et établissements touchés dans les régions.

Le ministère exige en effet que

seuls les différents organismes provinciaux réunissant les CLSC, les CSS et les CRSSS, se prononcent les 20 et 21 décembre sur le contenu du document déposé le 8 décembre. "Une telle rapidité n'a pas de sens,



Jean-Pierre Duplantie

proteste M. Duplantie. Nous n'avons pas le temps d'étudier à fond le cadre de référence et surtout de proposer des alternatives".

Selon lui, le ministère veut transférer 35 pour cent des effectifs des

CSS vers les CLSC, ce qui représenterait une somme de 60 millions \$ au niveau provincial.

Le cadre de référence, précise M. Duplantie, indique que tous les services sociaux rendus au domicile du client seraient dispensés par les CLSC, incluant l'évaluation des signalements d'enfants maltraités à la protection de la jeunesse. Les CSS ne conserveraient que les services en familles d'accueil et en institutions.

À la base, explique le directeur général, le ministère entend orienter ainsi les services sociaux vers une approche communautaire et préventive, dans une perspective de diminution des coûts par l'utilisation plus grande des ressources de la communauté plutôt que le recours aux familles d'accueil.

"Comment les CLSC pourront-ils à la fois s'occuper de protection et de prévention avec les mêmes effectifs que nous avons et auprès des mêmes clientèles? Les CSS n'ont jamais pu, faute d'argent et de personnel suffisants, couvrir ces deux aspects. L'état de nos clients ne permet pas d'intervention communautaire seulement mais exige du cas à cas, des solutions individuelles. Tout ce que le projet du minis-

tère va faire, c'est de surcharger les CLSC et provoquer un problème de coordination", prévient le directeur général.

"Nos cas sont très lourds, ils présentent des problèmes multiples et nécessitent un suivi. En ce moment, le personnel du CSS fait le lien entre les différents établissements et services dont ils ont besoin. Mais avec le cadre de référence, il y aura deux ou trois établissements qui interviendront auprès du même individu ou de la même famille. Ça ne coûtera certainement pas moins cher et l'impact pour les bénéficiaires sera néfaste", poursuit-il.

Pour M. Duplantie, il ne fait aucun doute que la réforme proposée par le ministère découle de son désir de compléter le réseau de CLSC en puisant à même les fonds et le personnel des CSS puisque la province n'a pas d'argent supplémentaire à injecter dans de nouveaux CLSC.

Parallèlement, ajoute le directeur général, le ministre Pierre-Marc Johnson parle ouvertement depuis quelque temps, d'émousser les services sociaux c'est-à-dire de limiter leur utilisation aux personnes très démunies.

Radio communautaire Subvention de 165,000 \$ pour des infrastructures

SHERBROOKE (MC) — Le ministre des Communications, M. Jean-François Bertrand, a indiqué qu'il soutiendrait le développement de la radio communautaire de l'Estrie. Et il ne s'agit pas d'un simple soutien de principe puisqu'il a également annoncé le versement d'une subvention de 165,000 \$ pour financer une partie des infrastructures techniques de la radio communautaire de l'Estrie.

C'est l'assurance qu'a obtenue, hier, le caucus péquiste de la région. En compagnie de Mme Carmen Juneau et M. Réal Rancourt, le ministre Raynald Fréchette a annoncé les grandes lignes de l'implication gouvernementale dans le projet.

Ainsi, la subvention gouvernementale sera échelonnée sur trois exercices financiers: 30,000 \$ en 1983-84, 37,000 \$ en 1984-85 et 98,000 \$ en 1985-86. De plus, la radio communautaire pourra bénéficier d'une subvention de fonctionnement d'un maximum de 60,000 \$ en 1984-85 et en 1985-86.

Il ne s'agit pas du premier coup

de pouce financier accordé par Québec. En 1981-82, la radio communautaire de l'Estrie se voyait accorder une subvention de 4,500 \$



Jean-François Bertrand

pour la réalisation d'études techniques. L'année suivante, c'est une subvention de 20,000 \$ qui était mise à la disposition de l'organisme pour mener une étude de rentabilité et de fonctionnement.

Une rencontre plutôt décevante...

SHERBROOKE (LO) — La rencontre tenue cette semaine entre des représentants du ministère des Affaires sociales et ceux du CSSE, du CRSSS et des médecins de l'hôpital d'Youville, au sujet du projet de règlement concernant le placement des personnes âgées, s'est avérée plutôt décevante.

"Le ministère semble avoir une opinion très arrêtée et continue à maintenir que les CLSC doivent s'occuper du placement des personnes âgées lorsque les soins à domicile ne sont plus suffisants", indique Yves D'Amboise et Anne-Marie Thibodeau, respectivement directeur du secteur adultes et chef du service aux personnes âgées, au

Centre de services sociaux de l'Estrie (CSSE).

Toutefois, précisent les deux porte-parole, le ministère affiche plus d'ouverture au niveau de la gestion du mécanisme régional de coordination et soutient que dans une région comme l'Estrie, elle pourrait être confiée à un autre organisme que le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS).

"Mais, selon nous, pour gérer le système de coordination, le CSS doit continuer à être responsable de la clientèle. Là-dessus, le ministère ne veut pas bouger", signale Mme Thibodeau.

Le CSS et ses partenaires dans cette opposition au projet de règle-

ment, sont d'avis que les personnes âgées se trouveront ballottées entre divers intervenants sociaux et divers établissements au moment même où elles sont le plus démunies et malades.

En outre, allèguent-ils, la continuité de services et la coordination entre les professionnels telles que mises en place dans la région, en prendront un dur coup si le ministère maintient son projet.

"Le point central du litige est le suivant: nous disons que le CSS doit prendre en charge la personne âgée au moment où les soins à domicile dispensés par les CLSC ne suffisent plus. Le ministère soutient que les CLSC doivent continuer à s'occuper de cette personne jusqu'au moment où elle est prise en charge par un centre d'accueil ou une famille

d'accueil", de dire Mme Thibodeau et M. D'Amboise.

"Selon le modèle du ministère, lorsque la personne prendra la difficile décision de quitter son milieu de vie, tous les intervenants qui s'en occupaient changeront du même coup", ajoutent-ils.

Mme Thibodeau et M. D'Amboise affirment ne pas comprendre que le ministère s'obstine à vouloir imposer un modèle de services qui mettrait fin à la concertation et à la coordination en place dans la région alors qu'il admet recevoir peu de plaintes originant de l'Estrie, qu'il convient de l'efficacité du modèle estrien et n'apporte pas beaucoup d'arguments valables pour refuser d'introduire ce modèle dans les autres régions plutôt que de s'en tenir à son projet.

Sommet économique: le Conseil du travail y participera

SHERBROOKE (GF) — Le Conseil du travail de l'Estrie (FTQ) participera au sommet économique qui doit se tenir en région, à l'automne '84.

C'est ce qu'a précisé, hier matin, au cours d'une conférence de presse, le président du conseil, M. Yvon Rousseau.

Selon ce dernier, le conseil conditionne toutefois sa participation à ce que le sommet accorde la priorité à une éventuelle politique de plein-emploi.

"Jamais nous n'accepterons de cautionner un sommet qui sera le lieu stérile d'un procès des organisations syndicales, des législations telles que la CSST ou encore sur la fiscalité des entreprises", de dire M.

Rousseau en ajoutant que si ce point de vue n'est pas respecté, la FTQ se retirerait du sommet.

Il rajoute que ces conditions ont été soumises à M. Fréchette qui aurait donné son aval. Une lettre du ministre confirmant l'orientation que prendra le sommet serait expédiée ces jours-ci à la FTQ.

La FTQ rajoute que leur décision de participer au sommet fait suite aux démarches entreprises par le comité du CRDE qui a rencontré divers organismes et les a incités à participer à l'élaboration du sommet, mettant ainsi fin au froid qui divisait les intervenants du secteur économique et ceux du secteur social depuis la dissolution du premier comité de formation.

Les triplets Turmel se portent bien au CHUS

SHERBROOKE (LO) — Les triplets Turmel, nés le 25 novembre, au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), se portent bien.

Selon le bulletin de santé transmis par le Dr Jules Gosselin, directeur des services professionnels, les bébés gagnent lentement du poids, leur condition est stable et ils ne présentent aucune complication.

"Pour le temps, ça va bien", de résumer le Dr Gosselin en rappelant que les triplets demeurent de minuscules bébés.

C'est une jeune femme de 20 ans, Sylvie Bourque-Turmel, qui a donné naissance à trois garçons, dans l'après-midi du 25 novembre.

La mère, originaire de Weedon, et le père Jean-Marc, de St-Adolphe, résident maintenant à Valcourt.

Depuis leur naissance, les bébés sont hospitalisés au CHUS. Ils pesaient alors trois livres et cinq onces, trois livres et deux onces et deux livres et quatre onces.

93
OUEST
KING
CENTRE-VILLE

Pharmapop Cadieux
569-3675
Consultez notre circulaire

J.G. Cadieux
Pharmacie

93 OUEST, KING
Centre-ville

M. Irenée Dion
160 Chemin 3 Lacs,
R.R. 1, Asbestos
est le gagnant du prix de
\$500⁰⁰ en argent
du Concours
"SUPER 500 NOMS" (6)
de La Tribune
pour les noms publiés
du 28 novembre au 2 décembre 1983

97759

Au palais de justice

Il devra garder la paix

SHERBROOKE — Le juge Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix a libéré conditionnellement à ce qu'il garde la paix un réfugié vietnamien qui s'était reconnu coupable de voies de fait.

Cet individu a donné un coup de poing à un sherbrookoise qui avait dansé trop longtemps à son goût avec une fille qu'il reluquait dans un bar du centre-ville.

Le plaignant n'avait subi que des égratignures au visage. Le défendeur Jean Couture a demandé au tribunal de ne pas imposer de condamnation à son client qui n'avait pas de citoyenneté canadienne.

En Cour supérieure

Le défendeur Michel Beauchemin a présenté une requête en habeas corpus en Cour supérieure du district dans le but d'obtenir la remise en liberté de son client Ghyslain Lennon qui avait été écroué en attendant sa sentence.

L'habeas corpus est une procédure originant d'une loi anglaise garantissant la liberté individuelle des justiciables en ce qu'elle demande la production du corps d'un détenu devant la cour pour qu'on s'assure sur sa détention.

Lennon avait plaidé coupable le 16 septembre à plusieurs chefs d'accusation de faux semblants, de tentatives et d'utilisation de documents contrefaits.

Il a été laissé en liberté en attendant la confection d'un rapport sociologique le 7 décembre.

Le tribunal a ordonné à cette date l'incarcération de Lennon.

Me Beauchemin soutient que le juge de première instance n'avait pas le droit de détenir son client à ce moment et qu'il devait soit le laisser en liberté soit le condamner à la prison.

L'affaire doit être débattue lundi en Cour supérieure.

Un "wheely" de 300 \$

Marco Demers, de Magog, a écopé d'une pénalité de 300 \$ et perdu pendant trois mois son

privilège de conduire pour avoir fait la nique à la police avec sa moto de 750 cc.

Il s'était reconnu coupable de conduite dangereuse au volant jeudi devant le juge Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix.

Cette condamnation s'ajoute à six autres amendes totalisant 500 \$ qu'il avait dû payer en marge du même incident.

Quant à sa moto, elle a été démolie lors d'un accident survenu plus tard.

Le procureur Claude Mélançon avait représenté que le prévenu a attiré l'attention des policiers en faisant un "wheely" sur la rue.

Pris en chasse, Demers a brûlé un feu rouge, semé les policiers le suivant à 140 kilomètres à l'heure dans la ville de Magog et effectué un dépassement sur une double ligne continue.

Les policiers ont tiré deux coups de feu de semonce pour l'inciter à arrêter.

Demers a passé sur un terrain privé et s'est engagé sur l'autoroute en sens inverse de la circulation avant de disparaître dans la brume.

Le défendeur Peter Weldon a indiqué que son client avait maintenant compris qu'il a mal agi et qu'il ne devait plus faire d'autre fredaine du même genre.

Il a obtenu un délai de six mois pour que Demers puisse acquitter son amende parce que ses seuls revenus consistent en allocation sociale au montant de 149 \$ par mois.

Si un chèque de 48,000 \$ n'est pas envoyé à la firme I.P. Sharpe

Tout le mobilier de Space Technologies vendu le 28

SHERBROOKE (DF) — Tout le mobilier de Space Technologies, à North Hatley, sera vendu aux enchères le 28 décembre, à moins que le propriétaire de cette firme, le riche homme d'affaires Saad Gabr, émette un chèque de 48,000 \$ pour essuyer une dette que la compagnie a contractée envers I.P. Sharpe, une firme de consultants en informatique.

I.P. Sharpe, dont le siège social est situé à Toronto, possède des ordinateurs dont on peut obtenir les services, à temps partagé, par voie téléphonique.

Un représentant de cette firme, M. Ralph Petersen, a déclaré à La Tribune hier que l'on n'avait pas encore reçu de nouvelles, de

puis le jugement, de Space Technologies.

La firme de consultants avait obtenu un jugement de la Cour supérieure lui permettant de récupérer une somme approximative de 48,000 \$ auprès de la firme Space Technologies dont le siège social est situé dans un immeuble de plusieurs

étages, rue McKay, à North Hatley.

Le mandat de récupérer cette somme a été confié à la firme d'huissiers Pelletier et associés.

Ces huissiers ont d'ailleurs annoncé dans l'édition de La Tribune du 14 décembre, que tous les effets mobiliers de Space Technologies seraient vendus le 28 décembre à compter de 10 h le matin.

Le huissier responsable de ce dossier, M. Daniel Wills, a précisé hier après-midi qu'il valait mieux vérifier avant de se rendre sur les lieux, le 28 décem-

bre, car Space Technologies pouvait empêcher la vente en s'acquittant de sa dette.

Chèque posté

Il a ajouté avoir entendu parler qu'un chèque avait été posté à I.P. Sharpe.

À Toronto, toutefois, le porte-parole, M. Petersen, a précisé ne rien savoir de ce détail.

Il a déclaré que la somme de 48,000 \$ provenait de comptes accumulés depuis plus

d'un an alors que cette firme de consultants réclame habituellement le règlement de ses comptes tous les 30 jours.

I.P. Sharpe possède quelques centaines de clients au Québec, dont l'Université de Sherbrooke.

M. Petersen a précisé ignorer pourquoi Space Technologies se servait des ordinateurs de I.P. Sharpe parce que les "circuits" respectent la confidentialité des clients et que nous-mêmes ne pouvons avoir accès aux données des clients.

UNE SURPRISE ST-HUBERT

Les coupons "Joyeux Noël" St-Hubert

St-Hubert réserve une surprise à vos bouts d'choux!

Du 17 au 24 décembre 1983, St-Hubert réserve une surprise à vos bouts d'choux!

En effet, durant cette période, St-Hubert remettra à chaque enfant de 12 ans et moins présent à la salle à manger, un coupon* échangeable contre un délicieux repas du Menu pour enfants.

Ce n'est pas tout! Samedi et dimanche les 17 et 18 décembre, de 11h30 à 13h30 et de 17h à 19h, le Père Noël remettra aux enfants ces coupons et d'autres surprises dans les pâtisseries participantes.

*Offert tant qu'il y en aura, le coupon sera échangeable du 2 janvier au 12 février 1984.

Les Pâtisseries St-Hubert vous souhaitent de Joyeuses Fêtes.



Davantage pour vous plaire!

© Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés — Canada 1983 — Les Pâtisseries St-Hubert Ltée, Laval, P.Q., Canada.

99312

Cartographie

Le PC de Sherbrooke en faveur du transfert

SHERBROOKE — Le président de l'exécutif régional du Parti conservateur, Guy Bureau, ne partage pas l'opinion de la critique conservatrice en matière d'énergie. Pat Carney, lorsqu'elle réclame du gouvernement fédéral qu'il renonce au transfert de la cartographie en Estrie.

"C'est une opinion bien personnelle qu'elle a émise et je serais surpris que le Parti soit d'accord avec elle. D'ailleurs, Mme Carney s'en prend davantage à l'inopportunité du projet à ce moment-ci, alors que la situation financière du pays n'est pas brillante", d'indiquer M. Bureau.

"Ce qu'elle dit à ce sujet est vrai: le montant du démenagement atteint des coûts atroces comparativement à ce qu'il aurait été en 1977. Si les libéraux n'avaient pas fait trois élections là-dessus, la cartographie serait maintenant dans la région et à des coûts beaucoup plus raisonnables", a-t-il poursuivi.

Malgré les sommes en cause, M. Bureau demeure favorable au transfert à cause de son importance pour l'économie régionale.

300 \$ volés à la pointe du couteau

DEAUVILLE (psj) — Un voleur solitaire, armé d'un couteau et le visage enfoui sous une cagoule bleue, s'est fait remettre les recettes de la nuit, dans un gaz-bar de Deauville, hier, vers 03h45.

Après avoir menacé le pompiste Marco Morin, du gaz Bar GB, situé 7210 boul. Bourque, le voleur a mis la main sur une somme évaluée à un peu moins de 300 \$.

Il mesurait cinq pieds et cinq pouces environ, était vêtu d'une chemise carrelée de rouge et de gris, d'un pantalon jeans. Il a pris la fuite dans une direction indéterminée.

L'agent Michel Vachon de la SQ de Sherbrooke a été dépêché sur les lieux pour entreprendre l'enquête.

La Société de développement industriel de Sherbrooke

Opérationnelle dès le 1er janvier

SHERBROOKE — A moins d'un contretemps tout à fait imprévisible, la Société de développement industriel de Sherbrooke mise sur pied pour prendre la relève du commissariat industriel local prendra charge de la promotion industrielle le 1er janvier.

Créé à la mi-avril, l'organisme dont le président est le maire Jean Paul Pelletier et le vice-président exécutif, M. Daniel Migneault, a reçu ses lettres patentes à la fin de l'été. La convention qui établit ses obligations envers la ville de Sherbrooke, son principal bailleur de fonds, et définit ses pouvoirs n'a toutefois pas encore été signée.

Selon un porte-parole de l'hôtel de ville, le document sera paraphé incessamment et, s'il n'a pas été signé plus tôt, c'est n'est pas parce que des incidents de parcours sont survenus mais parce la chose n'était pas urgente, les administrateurs municipaux et les dirigeants de la Société de développement industriel jugeant bon de faire coïncider le début des activités de l'organisme avec le début de l'année financière municipale.

Contrat non renouvelé

ASCOT — Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal d'Ascot a décidé de ne pas renouveler le contrat du directeur du comité intermunicipal des Loisirs.

Les édiles ont exprimé le désir de procéder à l'embauche d'une personne plus polyvalente, pouvant s'occuper des loisirs intermunicipaux (Ascot et Lennoxville) tout en s'impliquant dans la recherche de nouvelles industries pouvant s'établir dans ces deux municipalités.

Jean Chenay, qui agissait à titre de directeur des Loisirs depuis trois ans, quitte donc ce poste.

QUELLE ÉNERGIE!

PROPRE
Pas de fumée, pas d'odeur, pas de murs jaunis. L'électricité, c'est encore "propre, propre, propre".

EFFICACE
Vous consommez juste ce qu'il faut: pas un kilowattheure de gaspillé. L'électricité vous en donne pour votre argent. C'est ce qu'on appelle un bon rapport qualité-prix.

CONFORTABLE
Un chauffage égal, confortable et souple. Vous pouvez contrôler la chaleur à volonté grâce à une commande centrale ou à la pièce.

ACCESSIBLE
L'électricité est déjà partout. Vous pouvez faire installer ou modifier votre système de chauffage dès demain, où que vous habitez.

LA NÔTRE!
Tout compte fait, l'électricité est la source d'énergie par excellence. Idéale pour le consommateur, elle est non polluante, renouvelable... et c'est la seule source d'énergie qui nous appartienne vraiment.

L'ÉNERGIE D'ICI, L'ÉLECTRICITÉ

Domtar et normes anti-pollution

Précisions la semaine prochaine?

SHERBROOKE (FG) — Aucune nouvelle précision n'a pu être obtenue, hier, au cabinet du ministre de l'Environnement, à la suite de la demande de la société Domtar de faire lever pour l'usine de Windsor l'échéancier du 1er janvier quant aux normes anti-pollution qui, en vertu de la loi, touchent l'ensemble de l'industrie des pâtes et papiers au Québec.

"Le dossier est toujours en évaluation et ce n'est pas avant la semaine prochaine, mercredi ou jeudi, qu'on pourra apporter des précisions. A moins que cela aille à la

semaine suivante ou au début de janvier. Ce qui n'est pas impossible, compte tenu de la complexité du dossier", a émis hier un porte-parole du ministre Adrien Ouellet.

Ce dernier a maintes fois fustigé la société Domtar qui, concernant son usine à Windsor, n'a fait aucune démarche, à venir jusqu'à la semaine dernière, en rapport avec la réduction de la pollution des effluents déversés dans la St-François. En fait, c'était la seule des 51 usines de pâtes et papiers au Qué-

bec visées par le programme à ne pas avoir donné signe de vie aux appels répétés de Québec.

Mais mardi dernier, 13 décembre, les autorités de Domtar rencontraient des fonctionnaires du ministère de l'Environnement pour leur signaler qu'il était injustifiable de se conformer intégralement aux normes (ce qui signifie un investissement d'environ 25 millions \$), alors que l'usine en question pourrait fort probablement fermer ses portes quand le projet envisagé de

quelque 773 millions \$ aura été réalisé, dans cinq ou six ans.

Tout ce qu'on a pu savoir de nouveau, hier, c'est que la compagnie Domtar a formulé des propositions qui auraient pour effet tout de même d'améliorer la situation, alors qu'actuellement, l'usine de Windsor déverse quotidiennement dans les eaux de la rivière St-François environ 29,280 kilogrammes par jour (selon un rapport du ministère de l'Environnement) de matières solides, résidus de fibres, écorces et autres déchets. Selon les normes, cette quantité serait ra-

menée à environ 10 pour cent, soit une réduction très considérable.

"Dans le rapport que nous ont remis les gens de Domtar, on retrouve des propositions, mais elles sont très techniques et c'est cela que nous étudions actuellement. Nous en faisons l'évaluation... mais il ne faut pas se contenter de peurs: nous ne voulons pas jouer à l'autruche,

ni faire les mauvais garçons qui ne veulent rien entendre et qui sont butés à leurs règlements. Notre décision sera rendue en fonction de l'analyse que nous sommes à effectuer des propositions de la compagnie et si tout va bien, ce n'est pas avant mercredi ou jeudi que le ministre sera saisi d'une recommandation."

Déjeuner-causerie dimanche: Biron et Fréchette seront là

WINDSOR — La députée du comté de Johnson, Mme Carmen Juneau, tient à rappeler à la population de Windsor qu'un déjeuner-causerie portant sur l'investissement de 773 millions \$ à l'usine Domtar se tiendra dimanche à la polyvalente Le Tournesol, à compter de 10 heures.

Outre Carmen Juneau, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron sera de la partie, tout comme son

collègue du Travail, M. Raynald Fréchette.

Il n'est toutefois pas certain que le gérant de l'usine Domtar, Jacques Tremblay, participe à cette rencontre d'information.

Néanmoins, un représentant de la compagnie assistera à ce déjeuner-causerie.

Des explications détaillées sur le projet d'investissement seront données lors de l'événement.

Windsor cédera deux rues à Domtar

WINDSOR — Dès que la compagnie Domtar en manifestera le désir, la ville de Windsor cédera à cette dernière les rues que l'on retrouve dans le secteur où l'entreprise de pâtes et papiers désire construire sa nouvelle usine de quelque 773 millions \$.

En fait, depuis déjà le 9 mai, une résolution de la ville, constituant une promesse de vente au sujet de ces rues, avait été adoptée par le conseil d'alors.

Les deux rues en question, Stanley et Caron, où on ne retrouve cependant aucune propriété, ont été

aménagées par la ville il y a de cela plusieurs années. En vertu de l'entente adoptée le printemps dernier, la ville cède ces rues à Domtar moyennant une compensation de 25,000 \$. Leur superficie totale est de 260,300 pieds carrés.

En somme, l'entente est déjà

conclue entre les deux parties et dès que la compagnie aura besoin de la surface de terrain que représentent ces deux rues pour y construire son usine de 773 millions \$, il ne restera plus qu'à passer chez le notaire pour officialiser l'entente.



(Photo La Tribune par Studio Breton)

2 blessés

Deux automobilistes ont été légèrement blessés dans une collision survenue vers 5 heures, hier, sur la route 147, près de Compton. Les blessés, M. Fernand Giroux et M. Robert Dupuis, qui habitent tous deux Coaticook, ont regagné leur domicile après un bref séjour à l'hôpital. La collision serait imputable à l'état glissant de la chaussée et à la mauvaise visibilité.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Perte de contrôle

Un automobiliste a été assez grièvement blessé, vers 4 h. 30, hier, quand sa voiture a échappé à sa maîtrise et a quitté la route 55, près de Windsor. La victime, M. Robert Laumière, qui habite Bromptonville, a été transportée au centre hospitalier St-Vincent-de-Paul.

Faits divers

• Gobe-sous dévalisés

LAC-MEGANTIC — Des cambrioleurs ont éventré des gobe-sous au centre commercial Le Carrefour Lac-Mégantic et fait main basse sur une somme évaluée à 500 \$.

Le capitaine Pierre Boulé, enquêteur attaché au corps policier municipal, tente de mettre le grappin au collet des cambrioleurs.

• Une fête mémorable

LAC-MEGANTIC — Est-ce un étudiant ulcéré d'avoir été recalé ou tout simplement un voyou de bas étage qui, jeudi soir, a endommagé quelques automobiles garées dans le parc de stationnement de l'école

polyvalente Montignac, à Lac-Mégantic?

Trois voitures ont été mises à mal par le vandale et on évalue à plus de 500 \$ les dommages qu'elles ont subis.

• Argent ou boisson?

RICHMOND — L'argent ou la boisson? Les cambrioleurs qui, jeudi soir, se sont glissés dans un restaurant, à Richmond, peu après la fermeture de l'établissement, ont certainement hésité un peu avant de prendre une décision définitive.

Si le directeur du corps policier municipal, M. Emeril Perreault, est persuadé que les malfaiteurs se sont creusés les méninges avant de jeter leur dévolu sur une somme de 125 \$, c'est qu'il a constaté, en même temps que le propriétaire de l'établissement, qu'une douzaine de bouteilles de spiritueux avaient été déplacées. Des empreintes conduiront peut-être les policiers jusqu'à leur repaire.

• Ivresse coûteuse

COATICOOK — Un pocharde qui n'en est pas à ses premières frasques est soupçonné d'avoir fracassé, aux petites heures, hier, la vitrine d'une boucherie, à Coaticook. Le suspect devra s'expliquer devant un magistrat. Les dommages sont évalués à 1,000 \$.

JOYEUX NOEL,
PROSPERE ANNEE
à tous nos clients et amis!

FORAGES LAC-MEGANTIC ENR.

Forages et démolitions
Murs de béton / béton bitumineux
Roches et roc
Portes et châssis de sous-sol et autres
Location de ses machineries

SANITAIRE LAC-MEGANTIC ENR.

Vidange de fosses septiques
Résidentiel - Commercial - Industriel
Fumier liquide et autres.

LAC-MEGANTIC R. Boucher
R.R. 1 (819) 583-0304

JOYEUX NOEL, HEUREUSE et PROSPERE ANNEE

Sincères remerciements à tous mes clients, pour la confiance qu'ils m'ont témoignée.

FERNANDO ROULEAU



LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE
Du mouvement coopératif Desjardins

ASSURANCE COLLECTIVE ASSURANCE COMMERCIALE NOUVEAU

Plan d'assurance-vie à taux réduits pour les non-fumeurs.

NOUVEAU
Plan de pension collectif pour les petites et moyennes entreprises.

1480, boul. Ouellet ouest THETFORD MINES 335-2647

50 CANAUX ET PLUS DE TELEVISION

AVEC L'achat d'une
ANTENNE PARABOLIQUE
vous pouvez capter les
signaux directement des
satellites.

Une antenne parabolique, un
choix d'émissions extraordi-
naire. Vous êtes propriétaire
du système.

SPECTACLE
VEGETES DE L'HEURE EN DIRECT DE
NEW YORK, LAS VEGAS, PARIS, ETC.

NEW YORK
LE MONDE ENTIER A VOTRE PORTEE
24 HEURES PAR JOUR

LES FILMS
LES PLUS RECENTS FILMS SANS PU-
BLICITE

Prix à partir de
\$2495

9 satellites (12 programmables)
Installation résidentielle et commerciale.
Un produit de grande qualité. AVEC LES SYSTEMES DE
Gros et détail CENTRE
VISION TOTALE (J.L.) INC.
4268, boul. Bourque, Sherbrooke, (Québec) JOB 2JO, (819) 564-4442
Renseignez-vous
maintenant!
Plan de financement

Vente, réparation et entretien
d'équipements pour la
retransmission par satellite.
SALLE DE VISIONNEMENT
à votre disposition dans nos locaux.

SPORT
LES PLUS GRANDS EVENEMENTS IN-
TERNATIONAUX

EROTISME
DES FILMS EROTQUES DE PLAYBOY
"ENTERTAINMENT TELEVISION"

Canal après canal.
24 heures par jour, la
télévision vous parvient
par SATELLITE.

9 satellites (12 programmables)
Installation résidentielle et commerciale.

Un produit de grande qualité. AVEC LES SYSTEMES DE
Gros et détail CENTRE
VISION TOTALE (J.L.) INC.
4268, boul. Bourque, Sherbrooke, (Québec) JOB 2JO, (819) 564-4442
Renseignez-vous
maintenant!
Plan de financement

Vente, réparation et entretien
d'équipements pour la
retransmission par satellite.
SALLE DE VISIONNEMENT
à votre disposition dans nos locaux.

Jean-Pierre Patry a perdu ses illusions... et sa ferme

par Gilles Dallaire
WEEDON — Un pressentiment hantait Jean-Pierre Patry depuis quelques mois: un jour ou l'autre, il serait forcé de marcher sur son orgueil et d'admettre sa défaite.

Il ne se doutait toutefois pas que, mardi matin, il lui serait aussi pénible de quitter la maison confortable qu'il habite, depuis cinq ans, avec son épouse et ses deux enfants et de franchir sous une pluie battante les vingt-cinq kilomètres qui séparent Weedon d'East-Angus.

Il n'était pas le premier à entreprendre la démarche qui lui coûtait tant. D'autres avaient déjà connu une humiliation semblable mais, quand on a dirigé une entreprise dont les biens valent plus de 200,000

Il accuse l'Office du crédit agricole et le ministère de l'Agriculture

\$, ce n'est certes pas sans ressentir un pincement au cœur qu'on va mendier des prestations d'aide sociale.

Il savait que sa demande ne serait pas repoussée et que, dans une quinzaine de jours tout au plus, il recevrait un chèque de 755 \$ par le courriel. Depuis le 4 novembre, à part les allocations familiales, pas un sou n'était entré dans la maison et il fallait manger et faire face aux dépenses courantes.

Engrenage fatal

Comment Jean-Pierre Patry qui,

hier encore, possédait, outre une ferme couvrant une centaine d'hectares et un troupeau de 65 vaches laitières, un parc d'engraissement couvrant environ 150 hectares et 200 veaux destinés à l'abattage, sans compter les 350 hectares loués de voisins, a-t-il été ruiné?

Il a suffi que l'Office du crédit agricole refuse de garantir le remboursement d'un emprunt de 100,000 \$ pour qu'il soit pris dans un engrenage fatal et pour que sa situation financière qui n'était déjà pas rose, il l'avoue bien volontiers, devienne intenable, prétend-il, en accusant le directeur régional de

l'Office du crédit agricole, M. Gilles Daoust, et le directeur du cabinet du ministre provincial de l'Agriculture, M. Maurice Tremblay, et le ministre, M. Jean Garon, lui-même, d'avoir précipité sa ruine.

"Au milieu de l'été, j'ai rencontré, avec mes partenaires, M. Gilles Guilbeault, un fonctionnaire attaché à l'Office du crédit agricole. Je lui ai expliqué que le parc d'engraissement ne serait probablement pas rentable, cette année, car 25 vaches n'avaient pas mis bas, et je lui fait part des mesures que je projetais de prendre pour éponger la perte anticipée. Je savais que le parc redeviendrait rentable s'il pouvait accueillir 450 veaux car il en coûterait alors moins cher pour porter chaque veau au poids idéal. M. Guilbeault n'a pas été enthousiasmé et un autre ensemble de mesures lui a été soumis au début de septembre. Ce n'est que le 5 octobre que j'ai reçu le formulaire qu'il me fallait compléter pour que l'Office du crédit agricole garantisse l'emprunt sollicité", raconte Jean-Pierre Patry en affirmant qu'il a retourné le formulaire dûment complété à l'Office du crédit agricole deux jours plus tard.

Promesse verbale

Même si, presque chaque jour, il lui fallait inviter quelques-uns de ses créanciers qui étaient légion à faire montre de compréhension et de patience, Jean-Pierre Patry ne perdait pas espoir. Il savait que la méthode d'engraissement qu'il avait mise au point intéressait au plus haut point les chercheurs attachés au ministère de l'Agriculture car il lui était possible d'envoyer un veau à l'abattoir un peu moins de sept mois après sa naissance tout en étant assuré de toucher le prix le plus élevé payé aux éleveurs de bovins de boucherie.

"En consacrant 10,000 \$ à l'agrandissement du parc d'engrais-

sement et en gardant 40,760 \$ en réserve pour défrayer les dépenses courantes, j'étais convaincu que je pourrais non seulement surpayer mais encore faire d'une petite entreprise qui battait de l'aile une entreprise rentable", affirme Jean-Pierre Patry qui soutient que sa conviction était partagée par des chercheurs de grand renom qui, prétend-il, ont fait part au ministre de l'Agriculture, des espoirs qu'ils plaçaient dans la méthode d'engraissement mise au point à Weedon.

Selon Jean-Pierre Patry, M. Garon a, de vive voix tout au moins, donné le feu vert et sur la foi de l'engagement verbal pris par le ministre que l'agrandissement du parc a débuté et que des veaux ont été achetés à droite et à gauche.

Un problème subsistait et il était de taille: la marge de crédit réclamée n'avait pas encore été consentie. Le 3 novembre, au moment même où l'agrandissement du parc d'engraissement était terminé, le ciel s'abaissait sur la tête de Jean-Pierre Patry: l'Office du crédit agricole refusait de garantir l'emprunt sollicité, une perte de 13,000 \$ étant anticipée pour l'an prochain. Comme un malheur vient rarement seul, Jean-Pierre Patry apprenait, quelques jours plus tard, que le ministère de l'Agriculture refusait de lui octroyer la subvention de 50,760 \$ que lui aurait promise, à l'en croire, M. Garon.

Plus d'illusions

Jean-Pierre Patry ne se fait plus d'illusions. La faillite est imminente: l'Office du crédit agricole qui lui a consenti un prêt de 156,000 \$ ne tardera pas à exiger remboursement, comme l'institution financière qui lui a avancé 90,000 \$, comme ses autres créanciers qui lui réclament la bagatelle de 86,000 \$. Il sait aussi qu'il parviendra difficilement

à tirer de la vente des fermes et du cheptel les 202,000 \$ qu'il pourrait en tirer s'il en obtenait la juste valeur et qu'une fois tous ses biens liquidés il aura encore sur le dos une dette de 130,000 \$ alors qu'avant de s'engager dans le cul-de-sac où il a été égaré il pouvait s'appuyer sur une équité frisant les 70,000 \$.

Repardir à zéro? Il n'y songe même pas. Il n'a plus qu'une seule hantise: rembourser, à même le produit de la vente des maigres biens qu'il n'a pas nantis pour garantir ses emprunts, les fournisseurs qui lui ont fait confiance jusqu'à la dernière minute et qui pourraient être ruinés, eux aussi, si, demain, il était acculé à la faillite.

Même s'il refuse de s'apitoyer sur son sort, il n'en garde pas moins une rancune tenace aux fonctionnaires attachés à l'Office du crédit agricole et au ministère de l'Agriculture de même qu'aux proches du ministre qui, selon lui, ont, par leur indifférence, provoqué la ruine d'une petite entreprise vouée à un avenir très prometteur.

Les accusations qu'il porte sont-elles fondées? Qui sait? Des faits sont indéniables. Sa famille et les familles de ses deux partenaires devront, pendant une période plus ou moins longue, vivre aux crochets des contribuables. L'Office du crédit agricole perdra probablement des dizaines de milliers de dollars à la vente des fermes et du cheptel. De plus, des fermes très fertiles couvrant plus de 300 hectares risquent de ne pas être cultivées de si tôt et des granges et des étables quasi neuves pourraient être laissées à l'abandon.

Tout cela pour une perte anticipée de 13,000 \$, s'il faut ajouter foi aux propos de Jean-Pierre Patry qui soutient qu'une hausse du prix du bœuf de 0,12 \$ la livre aurait transformé cette perte en un profit de 13,000 \$...



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Une dernière fois, M. Patry pose devant sa ferme. Acculé à la faillite, il a dû tout abandonner et demander des prestations d'aide sociale.

En Estrie

La chaussure: un colosse aux pieds d'argile

SHERBROOKE (GD) — Il y a à peine une décennie, la chaussure était, avec la forêt, les mines, le meuble et les textiles, l'un des piliers les plus solides de l'économie de l'Estrie et 2,500 employés travaillaient dans une douzaine d'usines disséminées aux quatre coins de la région.

La levée partielle des contingents imposés aux importations de chaussures a provoqué une véritable invasion du marché canadien par les manufacturiers étrangers et, de la douzaine d'usines d'il y a dix ans, il n'en subsiste plus qu'une poignée.

Appréhension

Les firmes qui ont survécu au raz-de-marée ne sont pas acculées à la faillite, loin de là. Au fil des années, elles se sont taillées une part du marché domestique qu'elles dé-

fendent tant bien que mal contre leurs concurrents étrangers. Toutefois, même si elles sont en assez bonne posture financière, elles n'ignorent pas que les contingents pourraient être levés en novembre prochain. Aussi font-elles des pieds et des mains pour que les barrières tarifaires poreuses qui font échec à une invasion en règle de leurs marchés soient maintenues pendant au moins cinq autres années.

Il y a quelques années, le plus

important manufacturier canadien de chaussures, la firme Chaussures H. H. Brown, employait 750 personnes à son usine de Richmond. Aujourd'hui, cette firme n'emploie plus que 400 personnes et, même si elle est confiante de garder tout son personnel à son service au cours des prochains mois, elle voit venir l'automne avec une certaine appréhension.

"La situation a déjà été plus mauvaise mais elle a déjà été bien meilleure", avoue le vice-président

de la firme, M. Richard McGee, tout en révélant que les carnets de commandes sont assez bien garnis mais que quelques commandes d'un ou deux millions de dollars seraient bienvenues.

On touche du bois

Il est de même pour la société Chaussures L. P. Royer qui, à son usine de Lac-Drolet, fabrique des chaussures de travail recherchées par les ouvriers de la construction. 55 employés travaillent à cette usine, soit le même nombre qu'il y a un an, mais l'époque où 80 employés y trouvaient leur gagne-pain n'est pas très éloignée.

Comme à Richmond, les carnets de commande sont assez bien garnis à Lac-Drolet et aucune mise à pied n'est envisagée, mais on respi-

rerait beaucoup plus à l'aise si on avait les pieds solidement appuyés sur une ou deux grosses commandes.

La situation est, par contre, un peu plus encourageante pour la firme Santana. 250 employés travaillent à son usine de Sherbrooke, soit un sommet dans l'histoire déjà longue de dix ans de cette firme qui a traversé, depuis sa fondation, des moments forts pénibles mais qui est néanmoins parvenue à se tailler une niche bien à elle sur un marché pourtant encombré. Là non plus toutefois, on ne sait pas trop de quoi demain sera fait.

Aussi, même si les contingents imposés il y a quatre ans sont encore valables pour onze mois, on touche du bois pour qu'ils soient maintenus et même rendus plus sévères.

Fermeture du IGA de Windsor?

Les grévistes crient au "bluff"

par Marcel Colbert

WINDSOR — Entamée jeudi matin, la grève au marché d'alimentation IGA de Windsor se poursuit sur une toile de fond constituée de rumeurs de fermeture. Mais aux yeux du syndicat, ces rumeurs constituent un "chantage" de la partie patronale pour réduire l'ardeur syndicale des grévistes.

En commentant ces rumeurs de fermeture, Mme Manon Bissonnette, porte-parole du syndicat affilié au local 504 de la FTQ, a précisé que l'écart séparant les deux parties est mince et que des déblocages importants pourraient survenir en début de semaine prochaine.

"Le patron est parti pour la Floride et il ne devrait pas être de retour avant le 9 janvier. Toutefois, nous avons confiance qu'il y aura déblocage ou développement en début de semaine prochaine puisque la période des Fêtes représente un chiffre d'affaires important. Sinon, ça pourrait être long. Jusqu'à la mi-janvier peut-être..."

Un "bluff"

C'est surtout la clause salariale

qui a fait achopper les négociations jusqu'à maintenant. "Il n'y a pas tellement d'écart", a souligné Mme Bissonnette. "L'employeur offre une augmentation hebdomadaire de 20 \$ pour la première année et de 7,50 \$ pour les deux dernières années du contrat."

"De notre côté, nous demandons une hausse de 20 \$ par semaine la première année, 15 \$ la deuxième année et 10 \$ pour la troisième année", a indiqué Mme Bissonnette. Le 9 novembre, l'employeur a offert un gel des salaires pour la première année... offre refusée à 99 pour cent les 18 employés.

"Lors des trois dernières conventions, nous avons dû accepter un gel des salaires. Cette proposition a donc été la goutte qui a fait déborder le vase." La partie patronale

est revenue à la charge le 15 décembre en soumettant une contre-proposition qui a été rejetée par 87 pour cent des syndiqués.

Depuis jeudi, les grévistes ont donc érigé des piquets de grève devant le marché d'alimentation. Et les rumeurs de fermeture? Selon Mme Bissonnette, ces rumeurs ont été alimentées par un geste posé par l'employeur moins d'une semaine

après le rejet des premières offres patronales.

"L'employeur nous a fait parvenir une lettre pour nous informer que le magasin serait fermé à compter du 22 janvier. Mais, tel que le prévoit la loi, aucune démarche n'a été entreprise par la suite pour informer le ministère du Travail de ces mises à pied en bloc, nous croyons qu'il s'agit tout simplement d'un bluff."

Erreurs dans le rôle d'évaluation à Ste-Catherine-de-Hatley

Tout a été mis en oeuvre pour corriger la situation

STE-CATHERINE-DE-HATLEY (GP) — "Tout les efforts qui peuvent être faits pour corriger rapidement les erreurs constatées au rôle d'évaluation sont mis de l'avant en ce moment", a déclaré le maire de Ste-Catherine, M. Gaétan Cyr en réponse à l'inquiétude de nombreux citoyens quant à ce rôle d'évaluation.

En effet, après le dépôt du rôle à la date légale du 15 septembre, il est apparu que des erreurs, parfois assez importantes, avaient été commises par le service d'évaluation de la Municipalité régionale de comté (MRC) Memphrémagog, en particulier en ce qui concerne les résidents et chalets situés en bordure des rivières et lacs, et aussi les fermes et les grands terrains.

Budget retardé

Des membres du personnel de l'évaluation ont donc été assignés pour apporter les corrections qui s'imposent.

"Comme il s'agit d'une erreur technique au niveau des calculs, il ne sera pas nécessaire de contester tout le rôle au niveau des petites créances et du greffe des Affaires municipales" de déclarer le maire Cyr.

"Il n'y a donc aucune raison pour les contribuables concernés de s'in-

quiéter puisque nous avons la situation bien en mains."

Cette mise au point fait suite à un mouvement d'inquiétudes des contribuables qui ont inondé le bureau d'évaluation à la MRC et celui du secrétaire municipal de coups de téléphone de crainte de devoir entreprendre de longues démarches juridiques pour faire casser le rôle.

"Il n'en est rien, affirme le maire, et j'ose espérer qu'avec les ententes que nous avons eues avec la MRC, nous aurons un rôle acceptable pour tous dans les meilleurs délais."

Il faut toutefois noter que ce retard empêche le dépôt du budget municipal, qui ne peut être étudié tant que les élus municipaux ne connaissent pas le montant exact des revenus de taxes, revenus qui sont conditionnels au rôle d'évaluation.

La municipalité envisage actuellement la possibilité de demander un délai au ministère des Affaires municipales pour présenter son budget.

Hausse de taxes à Weedon?

WEEDON (MC) — Les contribuables de Weedon-Centre subiraient un alourdissement de leur fardeau fiscal en 1984? La réponse à cette question sera donnée lundi le 19 décembre à 20 heures alors que le maire Gaston Dumas procédera à la présentation du budget 1984 à l'hôtel de ville de Windsor.

Si les contribuables de Windsor-Centre ne sauront pas avant lundi s'ils devront ouvrir plus largement leur porte-feuille, quelques éléments permettent déjà de connaître la

tendance que connaîtra le budget en 1984.

Ainsi, un demi-million de dollars est prévu au chapitre des dépenses. Et dès l'an prochain, la municipalité de Weedon devra mettre en branle le projet d'assainissement des eaux de la rivière St-François. L'implication financière de la municipalité de Weedon dans ce projet se répercutera sur le budget 1984 et laisse entrevoir une éventuelle hausse de taxes.

NOUVEAUX LOCAUX

La direction de Aluminium Luc Fauteux Inc. désire vous informer de l'aménagement de ses nouveaux locaux à

FLEURIMONT

(coin King est et chemin Lemire) au 3665, rue King est

NOUVEAU NO DE TÉL. 821-2109

ALUMINIUM LUC FAUTEUX

- Vinye
- Portes et fenêtres
- Gouttières
- Pliage de tous genres
- Acier commercial
- Acier pré-peint avec isolant

Représentant des produits industriels

VIC NEAL

SPÉCIALISTE EN REVETEMENT

Détaillant autorisé Alcan

Produits de Batiment Alcan

VENTE - INSTALLATION - SERVICE

Meilleurs vœux de la saison à toute notre clientèle et remerciements sincères pour son encouragement

En attendant une nouvelle usine..

Accent sur la création d'emplois temporaires

ROCK-ISLAND (YR) — Le maire de Rock-Island, M. Jean-Louis Dupont, a déclaré que son principal souci, comme responsable de la promotion industrielle pour sa ville, a été de créer des emplois, même temporaires, sur le territoire de la municipalité.

"S'il apparaît beaucoup plus long que prévu de décrocher une compagnie pour remplacer la Butterfield, à Rock-Island, dit-il, nous accentuons nos efforts sur la création d'emplois temporaires, ce qui permet de respirer un peu mieux à quelques travailleurs, tout au moins". "Dans une situation aussi tragique que la nôtre", dit-il, toutes les sources d'emplois sont acceptées à bras ouverts."

Le maire Dupont a rappelé qu'une somme de 24,000 \$, versée en subventions par le gouvernement

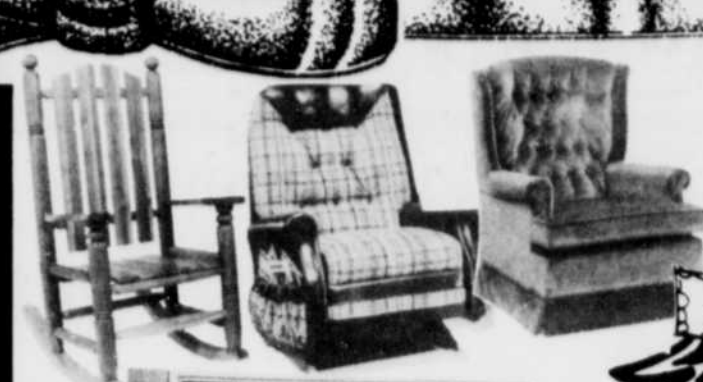
du Québec, a permis de créer cinq emplois pour une période de 20 semaines, au service municipal des travaux publics. "Ce projet, précise-t-il, a débuté le 1er août 1983 et prendra fin au 1er décembre 1983". Ces gens ont été utilisés sur divers travaux relevant du service des travaux publics de la municipalité.

"Par ailleurs, de poursuivre le maire Dupont, le comité de relance industrielle de la ville a appuyé d'autres projets, PRIME, subventionnés par Québec, et RELAIS, financés par Ottawa, qui ont créé un total de 54 emplois temporaires.

Le maire de Rock-Island a ajouté qu'un comité auquel ont participé les hommes d'affaires de sa ville, a également travaillé sur ces projets, en vue de créer de l'emploi.



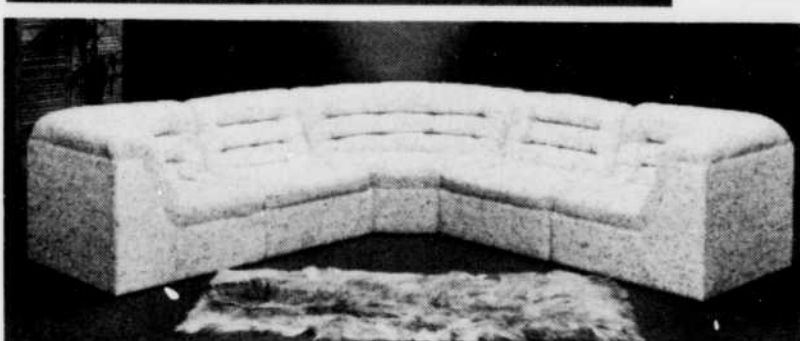
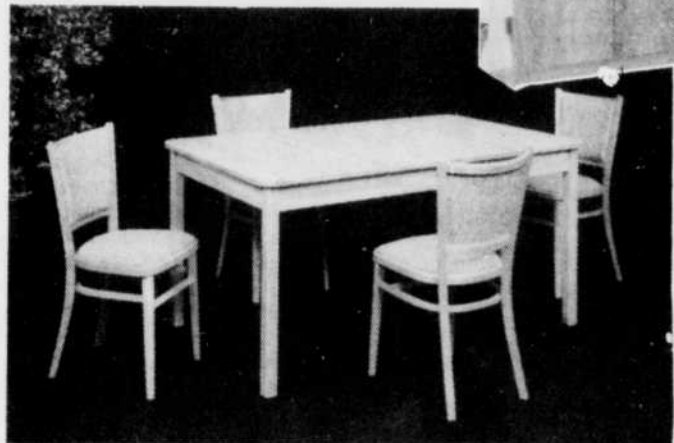
SUGGESTIONS DE
**CADEAUX
PRATIQUES
POUR TOUTE
LA FAMILLE**



UN NOEL
EN
COULEUR



**BONIS
ARGENT
COMPTANT**



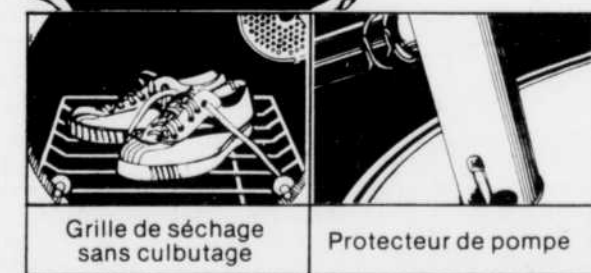
**SPÉCIAUX
BOISVERT**

DU 28 NOVEMBRE 83 AU 24 DÉCEMBRE 83
AVEC CHAQUE ACHAT D'UN MONTANT DE
\$500.00 et plus, VOUS AVEZ DROIT DE
CHOISIR UNE (1) ENVELOPPE
"BONI DE NOEL"
QUI CONTIENT DE \$10.00 (MINIMUM)
JUSQU'À \$100. CHACUNE,
EN ARGENT COMPTANT

UN CADEAU
BIEN PENSÉ

APPAREILS
ÉLECTROMÉNAGERS *Inqlis*

Inqlis



Grille de séchage
sans culbutage

Protecteur de pompe



Distributeur de produit
assouplissant sur
l'agitateur

Filtre à charpie

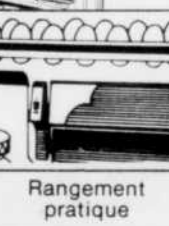
INGLIS — une marque dont vous êtes venus à vous fier au
cours des ans s'engage encore plus à l'avant-garde qu'au-
paravant en présentant de nouvelles caractéristiques inno-
vatrices pour ses appareils. INGLIS est un gage de qualité
et de performance maximum — une association imbattable
qui lui a valu une réputation enviable dans le domaine de la
fiabilité. Faites confiance à INGLIS — qualité inflexible, au-
jourd'hui et demain.



TOUS ADMISSIBLES AU

Caractéristiques pratiques et fiabilité
Inqlis pour plus de valeur.

- Comparez ces caractéristiques
extraordinaires du 'Modèle Sperb'
- Sans givre
 - Contenance de 17.1 pi. cu. y.
compris un congélateur
d'une contenance de 155 lb
 - Bac à glaçons et 2 plateaux
à glaçons
 - Clayette de congélateur et
 - clayettes réglables de
réfrigérateur
 - 2 bacs à légumes
 - Oeufrier moulé
 - Garde-beurre réglable
 - Roulettes
 - Réglable "ménage-énergie"



Rangement
pratique

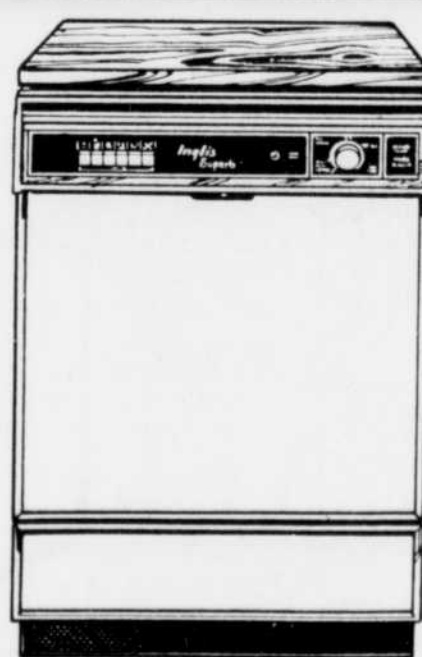
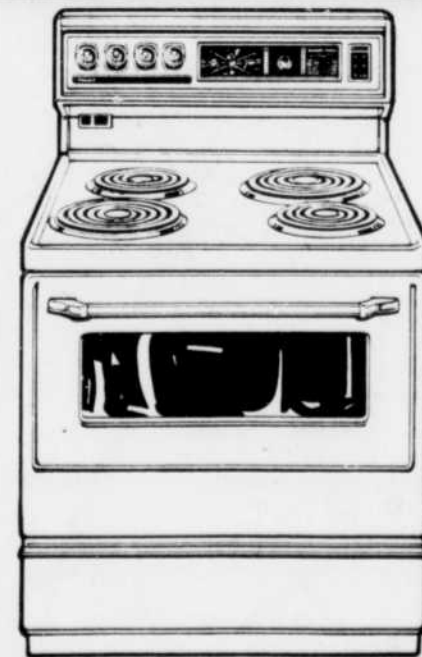


"Ménage-énergie"



Roulettes
renforcées

VENEZ PROFITER DE NOS NOMBREUX SPÉCIAUX ET GAGNEZ
DE \$10.00 À \$100.00 À L'ACHAT DE \$500.00 et plus



**BONI
ARGENT
COMPTANT**



TOUJOURS UN BON INVESTISSEMENT CHEZ

**GILLES
BOISVERT
MEUBLES**

563-4743

231, King ouest, Sherbrooke



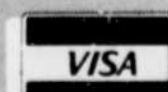
BONNE VALEUR

20 ANS
DE
SUCCÈS

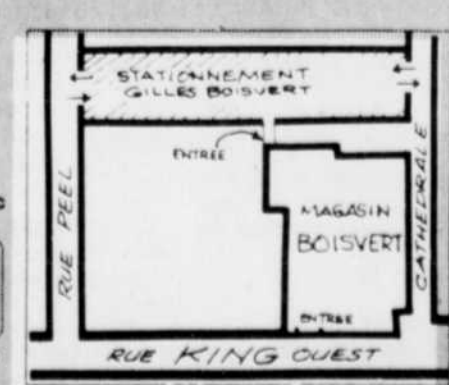
LE GRAND
MAGASIN DE
MEUBLES DE LA
RUE KING OUEST,
QUI RÉPOND À VOS
GOUTS ET À VOTRE
BUDGET.
MISE DE CÔTÉ
Livraison, déballage
et installation chez
vous
GRATUITEMENT.

STATIONNEMENT
GRATUIT
EN ARRIÈRE
DU MAGASIN

Membre de la Corporation des
marchands de meubles du Québec



DISPONIBILITÉ DE CREDIT



la tribune

l'amiante, le centre du québec, les bois francs

Une première québécoise à Drummondville

M. Tout-le-Monde pourra voyager à bord des autobus scolaires



(Photo La Tribune par Gérard Prince)

A compter du 9 janvier, les adultes de la région de Drummondville et d'Acton Vale pourront emprunter les autobus scolaires

à la suite de l'adoption du premier système structuré au Québec pour le transport d'adultes dans les autobus scolaires.

par Gérard Prince
DRUMMONDVILLE - A compter du 9 janvier, les adultes pourront emprunter le service de transport écolier pour leurs déplacements autour de Drummondville et d'Acton Vale.

Cette initiative fait suite à l'approbation par la Commission scolaire régionale St-François de la première politique au Québec de transport de la clientèle adulte autre que scolaire sur les parcours réguliers ruraux.

Selon M. Yvon Lévesque, régisseur du transport scolaire à la CSRSF, il s'agit de la première politique structurée et cohérente au Québec, pour profiter des nouveaux avantages des lois du transport.

D'autres commissions scolaires ont commencé à transporter d'autres personnes que des écoliers, mais de façon informelle et sans politique clairement définie.

commissions scolaires. Présentement, sur 57 parcours ruraux, on a identifié 270 places disponibles pour le public voyageur. Ce sont ces places qui seront offertes au grand public désireux de façon régulière ou occasionnelle se rendre à Drummondville ou Acton Vale ou d'en revenir.

Déjà une vingtaine de demandes provenant d'enseignants, d'employés de bureaux, d'étudiants adultes et de ménagères ont été inscrites au service régional écolier. On s'attend cependant à un accroissement de la demande dès que la politique sera mise en vigueur.

En tenant compte du fait que les écoliers ont toujours priorité dans les transports scolaires, on acceptera autant d'adultes que le nombre de places restantes le permettra.

Deux catégories

Tous les billets devront être achetés aux bureaux de la Commission scolaire régionale

St-François: aucun ne sera vendu dans les autobus. Les billets pourront avoir un caractère régulier ou occasionnel. Une personne peut acquérir son passage pour une année scolaire ou pour une fraction d'année.

De plus des billets quotidiens sont également mis en vente. L'utilisation de ces billets sera très souple, dit M. Lévesque: le tapon prévoit un aller et un retour. L'utilisateur pourra s'en servir à des jours différents et pour deux allers ou deux retours à sa convenance.

On trouve deux catégories de prix: un billet annuel de 394 \$ et un billet quotidien de 2,25 \$ pour les municipalités de St-Charles, St-Cyrille, St-Majorique, St-Germain, St-Nicéphore, Grantham-Ouest, St-Joachim, St-Edmond. Pour les autres municipalités de la Régionale, il est de 494 \$ par année et de 2,75 \$ par jour.

On trouve deux inconvénients à ce système: le passager doit

obligatoirement acheter ses billets aux bureaux de la Régionale St-François, rue St-Edouard et payer comptant.

D'autre part, il est possible que, advenant une augmentation du nombre des élèves dans une localité, que le nombre de places disponibles diminue et que la Régionale doive réduire ou suspendre le service sur certains parcours en tenant compte du fait que les écoliers ont toujours priorité. A ce moment-là, les utilisateurs seront avisés et les billets remboursés.

Ce système ne s'applique qu'à la section rurale du transport scolaire, parce que la ville est déjà desservie par des transports publics existants.

Finalement, les utilisateurs devront obligatoirement monter et descendre des autobus aux endroits reconnus pour le transport scolaire et aucun autobus ne pourra faire de détour ou de changement de parcours pour favoriser un adulte.

Investissement de 8 millions \$ chez Litho-Prestige

Annnonce annulée et reportée

DRUMMONDVILLE - L'annonce d'un important investissement, prévue pour lundi, a été annulée et reportée à une date indéterminée.

Les autorités, la presse et plusieurs personnalités avaient été

invitées à assister lundi à l'annonce d'un investissement de 8 millions \$ à l'usine Litho-Prestige, le tout assorti de subventions fédérales et provinciales.

Hier, un porte-parole du ministre Yvon Pi-

nard a fait savoir que l'annonce était remise parce que certaines ententes n'étaient pas encore finalisées.

Il s'agit, on le sait, de la deuxième phase des travaux d'agrandissement à Litho-Prestige. La première com-

prenait l'addition de la presse la plus importante au monde pour l'impression de livres. Une somme de 7 à 8 millions a été utilisée à cette fin.

La deuxième subvention, celle qui devrait être publicisée lundi,

prévoit un deuxième agrandissement et l'installation d'appareils sophistiqués pour l'impression de revues et magazines de qualité. Litho-Prestige est située en bordure de l'autoroute 20 à Drummondville même.

Un modèle

Pour M. Lévesque, qui agit comme vice-président de la Commission professionnelle des services de transport du Québec, la politique établie à Drummondville servira vraisemblablement de modèle à plusieurs autres

Un projet de restructuration de 201,750 \$ chez Confection Vétibec

VICTORIAVILLE (DG) - Confection Vétibec bénéficiera d'une subvention de 55,438 \$ pour réaliser un projet de restructuration de 201,750 \$. Ce support est accordé en vertu du programme d'aide à l'industrie du textile, du vêtement et de la chaussure de l'Office canadien pour un renouveau industriel (OCRI).

La nouvelle a été communiquée hier par le député du comté de Lotbinière et secrétaire

parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Jean-Guy Dubois, qui a

précisé que cet aide permettra de consolider 43 emplois et d'en créer 15 nouveaux. Ce projet s'inscrit dans un processus d'expansion engagé par l'entreprise Vétibec qui après avoir acquis à la fin de 1982, les actifs de la firme A.L.S. de St-Louis de Blandford, se propose maintenant d'agrandir son usine de Daveluy-

ville et moderniser les équipements de ses deux usines afin de mieux répondre à ses besoins d'entreposage et de fabrication.

Améliorations

Ce plan de restructuration évalué à 201,750 \$ permettra à Confection Vétibec Inc d'améliorer son service à la clientèle, d'augmenter sa capacité de production et de réduire, d'une façon importante ses coûts de fabrication, d'indiquer le député de Lotbinière.

Confection Vétibec fabrique des vêtements sport pour enfants. Ces vêtements sont vendus principalement dans les boutiques spécialisées du Québec et de l'Ontario.

Le député de Lotbinière a que cette aide s'ajoute à des contri-

butions antérieures totalisant 44,525 \$ soit 31,250 \$ pour l'acquisition des Ateliers A.L.S. et 13,275 \$ pour une analyse de ses opérations et pour le développement d'un plan de restructuration.

M. Dubois, qui annonçait cette subvention au nom du ministre de l'Expansion Industrielle régionale, M. Ed Lumley, a rappelé que l'Office canadien pour un renouveau industriel a été créé par le gouvernement du Canada en octobre 1981 afin d'aider à restructurer et à moderniser les industries du textile, du vêtement et de la chaussure, de diversifier l'assise économique de certaines régions qui sont fortement dépendantes de ces industries et d'aider les travailleurs vivants par ces changements.

CLSC Suzor Coté: 30,000 \$ consacrés à la consolidation

VICTORIAVILLE (DG) - Pour la première fois de son existence, le CRSSS-04 avec l'autorisation du ministère des Affaires sociales, administre une "marge de manœuvre financière" qu'il peut répartir selon les priorités régionales, d'annoncer le conseil d'administration du Conseil régional de la santé et des services sociaux de Trois-Rivières.

Grâce à cette marge de manœuvre le CLSC Suzor Coté, qui a été lancé avec un budget des plus modestes il y a près de deux ans, pourra bénéficier d'une somme de 30,000 \$ aux fins de consolidation.

Par ailleurs, au cours de sa dernière assemblée le conseil d'administration du CRSSS-04 a adopté une nouvelle formule de répartition budgétaire concernant le programme de maintien à domicile de façon à mieux tenir compte des contrain-

tes reliées à la distribution des services à domicile.

Selon les nouveaux critères de répartition les services d'aide à domicile tels que: soins personnels, entretien ménager, préparation de repas seront dispensés par un centre local de services communautaires (CLSC) ou à défaut par le centre de services sociaux. Par ailleurs les services de soins à domicile devront être dispensés par un CLSC ou s'il est inexistant par le département de santé communautaire.

Le CRSSS indique que les facteurs qui ont guidé le choix de cette formule de répartition sont d'une part la clientèle à desservir et d'autre part, les distances à parcourir à partir d'un point de référence et du volume de population en tenant compte du facteur distance.

Thetford-Mines

Peu de modifications au programme triennal

THETFORD-MINES (PS) - Bien que le montant des déboursés soit de 10,5 millions \$. La phase 3 du programme de rénovation de quartiers à 850,000 \$ et la relocalisation de la voie ferrée longeant la rue Bennett au centre-ville à 650,000 \$ figurent parmi les autres projets importants.

En effet, la forte différence dans les déboursés prévus s'explique en grande partie par le réajustement du montant anticipé pour la concrétisation du projet de relocalisation du quartier Mitchell. L'année dernière, la ville prévoyait un investissement de 6,5 millions \$ alors que cette année le projet a été évalué à 10,5 millions \$. En outre, plusieurs autres petits projets sont venus s'ajouter à la liste pour totaliser finalement 69 items, en comparaison de 34 l'an passé.

Tous ces projets nécessiteront vraisemblablement des déboursés de 24,710,097 \$ mais la ville compte recevoir pour 18,490,790 \$ de subventions de la part des gouvernements fédéral et provincial.

En plus du déménagement du quartier Mitchell, le plus important projet concerne la dépollution de la

Pour l'année 1984, la ville espère concrétiser le projet de relocalisation du quartier Mitchell tout en prévoyant recevoir un subside équivalent aux déboursés projetés, soit 10,5 millions \$. En outre, la moitié de la phase 3 du programme de rénovation de quartiers sera effectuée au cours des prochains mois et son financement sera possible par l'adoption d'un règlement d'emprunt.

Les montants investis en 1983 et ceux prévus en 1984, que ce soit à même le budget, le fonds de roulement, des règlements d'emprunts ou des subventions, laissent un solde supérieur à 13 millions \$ pour la concrétisation ultérieure des autres projets.

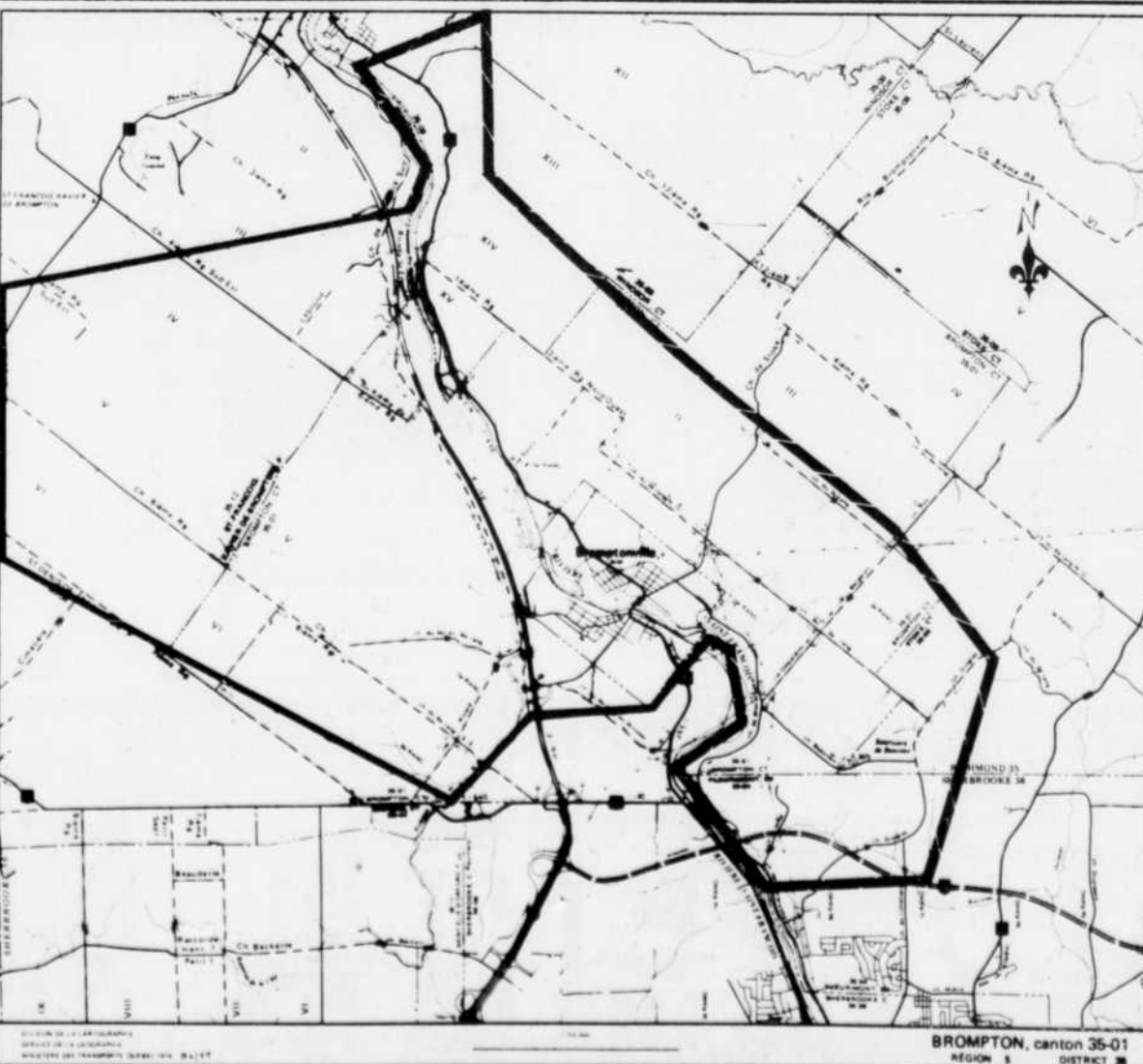
D'ailleurs, la réalisation de tous les projets d'envergure est conditionnelle à la réponse positive des gouvernements quant à l'aide financière.

Avis

Nous devons interrompre le service d'électricité le DIMANCHE 18 DECEMBRE

, de 13H à 14H30

pour tous les abonnés demeurant dans la zone délimitée ci-dessous.



Cette interruption est nécessaire pour permettre à nos employés d'effectuer leurs travaux en toute sécurité

Nous vous remercions de votre compréhension.

Hydro-Québec

Deux fois plus près de Vous

CITE-FM 94.5 SHERBROOKE

CITE-FM 102.7 SHERBROOKE

Pour l'Amour de la Musique

En bref...

L'Amiante

• Noël de l'Amour

THETFORD-MINES - C'est finalement un total de 19,024.39 \$ que les responsables du Noël de l'Amour ont recueilli au cours de la dernière fin de semaine dans la région de l'Amiante. Quelque 17,000 \$ ont déjà été répartis auprès de 9 Sociétés St-Vincent de Paul de Black-Lake, Coleraine, Robertsonville et Thetford-Mines de même qu'à l'Unité Domrémy.

• Chambre de commerce: priorités

THETFORD-MINES - C'est au cours de la prochaine semaine que le nouveau bureau de direction de la Chambre de commerce de l'Amiante Inc. établira ses priorités pour l'année 1984. Lors de la récente assemblée générale annuelle, les membres présents ont traité de sujets déjà connus, tels la voie rapide et le projet de dépollution de la rivière Bécancour. Ils ont également pris connaissance du travail effectué au cours de la dernière année, soit le parrainage de huit projets gouvernementaux qui ont permis la création de 84 emplois temporaires grâce à des subventions totales de 461,522 \$.

Le nouveau bureau de direction de la Chambre de commerce de l'Amiante sera présidé par Réjean Grégoire. Il sera secondé du vice-président Laurin Leblond et des directeurs Antonio Beauchemin, Jacques Ferron, Denis Grenier, Jean-Claude Groleau, René Lafleur, Gaston Lamontagne et Gilles Rémillard. Trois postes de directeurs ont été laissés vacants et seront vraisemblablement comblés par des représentants de Black-Lake et St-Méthode.

• Non merci! Messieurs les Anglais

THETFORD-MINES - La Société nationale des Québécois de la région de l'Amiante s'oppose vivement à la reconnaissance de l'existence de la communauté anglophone au Québec dans le préambule de la Charte de la langue française. S'adressant aux Libéraux du Québec, la SNQ leur demande pourquoi ils n'ont pas protesté lorsque le gouvernement fédéral a décidé unilatéralement et dans le dos du Québec de rapatrier une constitution qui ne mentionne même pas l'existence de la communauté francophone, représentant pourtant encore 27 pour cent de la population canadienne.

"Quand cette minorité anglophone du Québec aura assez de courage et de décence pour exiger du reste du Canada la reconnaissance du peuple québécois dans la constitution canadienne, alors peut-être leur rendrons-nous la pareille! En attendant, la SNQ trouverait inacceptable et insultant pour la majorité francophone que l'actuel gouvernement cède aux jérémiades injustifiées de la communauté anglophone."

• C'est Noël pour qui?

THETFORD-MINES - Sous le thème "C'est Noël pour qui?", la télévision communautaire de la région de l'Amiante offrira une diffusion spéciale sur l'ensemble de son réseau régional, mercredi le 21 décembre à compter de 18h30.

Comme à chaque année, à l'occasion de la période des Fêtes, la TVCRA propose à la population de la région une réflexion inédite sur la Fête de Noël, sa surconsommation, ses traditions et celles vécues par d'autres ethnies qui partagent la vie de la région.

Cette année, une importance particulière sera accordée à la place toujours considérable que les parents font à l'achat de jouets pour les tout-petits. Ainsi, les téléspectateurs seront amenés à faire la part entre ce qui constitue un jouet ou un jeu incitant l'enfant à une compétitivité pas toujours très saine ou à une coopération qui est trop souvent absente dans les jeux et les jouets offerts aux enfants. Bien sûr, le Père Noël sera de la partie, mais sous un jour un peu méconnu.

Cette émission spéciale sera diffusée sur les ondes des canaux communautaires de Black-Lake, Disraeli, East-Broughton, Pontbriand, St-Ferdinand et Thetford-Mines, mercredi le 21 décembre.

• 20 ans de service

THETFORD-MINES - Trois préposés aux télécommunications du poste de Thetford-Mines de la Sûreté du Québec ont reçu une épinglette à l'effigie du corps policier pour souligner leur 20 ans de service. Il s'agit de MM Martin Binet, Laurent Boucher et Gaston Ouellet.

• Lock-out illégal?

EAST-BROUGHTON - Pour la CSN, la récente fermeture temporaire de la compagnie Standard Knickerbocker d'East-Broughton équivaut à un lock-out illégal pour faire pression sur les employés qui refusent de reprendre les pourparlers relatifs à des modifications à la convention collective qui doit expirer en octobre 1984. A cet effet, un dirigeant patronal aurait déjà déclaré, devant des représentants syndicaux, qu'il avait transféré des contrats parce que les employés refusaient de réouvrir la convention collective.

• Changements technologiques

THETFORD-MINES - Une enquête effectuée auprès de 35 syndicats de la région de Thetford-Mines, dans le cadre d'un projet RELAIS, révèle que l'avènement des nouvelles technologies et des nouveaux procédés de travail sont source de chômage et de bouleversement social d'importance. La deuxième partie du travail visera une sensibilisation plus large auprès des syndicats, des groupes populaires et du grand public en vue de déboucher sur une assemblée publique.

• La privatisation de la SAQ

THETFORD-MINES - Le Conseil central des syndicats nationaux de la région de Thetford s'oppose à la vente des magasins de la Société des Alcools à l'entreprise privée et endosse la position du vice-président de la CSN quant aux effets de cette privatisation. Le Conseil central dénonce le PQ quant à ses intentions de confier ce qui génère des profits à l'entreprise privée et de ce qui amène des pertes à l'Etat. En outre, il exige du gouvernement un large débat public et une commission parlementaire sur le sujet. Enfin, le Conseil central soutient qu'il n'est pas vrai que "la concurrence a bien meilleur goût".

• Insertion sociale des jeunes

THETFORD-MINES - A partir du 9 janvier prochain, les CEGEPS F.X. Garneau et Limouloir offriront un programme d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes âgés de 17 à 24 ans ayant réussi un diplôme d'études secondaires, étant sans emploi à temps plein, sans diplôme d'études collégiales et absents des études depuis au moins un an.

Ce programme permettra aux jeunes d'acquérir une formation académique et professionnelle dans les secteurs nouveaux comme la programmation (technicien en informatique) pour le CEGEP Garneau et la bureautique pour le CEGEP de Limouloir. Ce programme est conçu pour permettre l'intégration progressive des jeunes tout en leur fournissant les outils adéquats pour une recherche d'emploi.

Les jeunes de la région de l'Amiante, intéressés par ce programme, peuvent obtenir de plus amples informations auprès de M. Yvon Patoine au CEGEP de Thetford-Mines à 338-8591.

Bois-Francis

• Animation pour personnes âgées

VICTORIAVILLE - Le ministère des Affaires Sociales engagera un montant de 73,405 \$ dans la région 04 pour des activités d'animation dans les établissements qui opèrent des pavillons, dont une somme de 26,592 \$ dans les Bois-Francis. Les deux institutions des Bois-Francis qui recevront des subventions sont le Centre d'accueil Étoiles d'Or, de Warwick qui recevra 14,681 \$ et le Centre d'accueil des Bois-Francis qui bénéficiera de 11,911 \$. Ces établissements avaient été préalablement recommandés par le CRSSS de la région de Trois-Rivières.

• Le Laurier... et le Dolby stéréo

VICTORIAVILLE - Le Laurier est devenu le premier cinéma des Bois-Francis à s'équiper en Dolby Stéréo. Ainsi, les adeptes de la trilogie de la Guerre des Étoiles qui attendaient avec impatience la présentation du Retour du Jedi sont récompensés puisque le film est deux fois plus électrisant et envoûtant avec un système Dolby Stéréo. Comme le soulignait Robert Carrier à la première le Dolby stéréo donne à la salle de cinéma une nouvelle dimension. En plus du film on assiste à un concert.

• Le CLSC Suzor Coté

HAM-NORD - Le territoire desservi par le CLSC Suzor Coté s'ajuste de plus en plus au territoire de la MRC d'Arthabaska. Ainsi les résidents de Ham Nord seront dorénavant desservis par le CLSC Suzor Coté, qui a ouvert un point de chute dans cette localité de la MRC d'Arthabaska. Jusqu'à tout récemment les résidents d'Ham-Nord faisaient affaire avec le CLSC La Chaumière.

Loginove important pour Thetford

La Ville accélérera l'étude des dossiers

THETFORD-MINES (PS) - Parce que le programme de restauration résidentielle représente un excellent moyen de générer de l'emploi auprès des contracteurs locaux et régionaux, les diri-

geants de la ville de Thetford-Mines ont décidé de prendre les moyens pour accélérer l'étude des dossiers relatifs au programme LOGINOVE.

En effet, un budget supplémentaire de

26,000 \$ vient d'être débloqué pour la rémunération d'un nouvel inspecteur qui aura à étudier les dossiers. En outre, la ville de Thetford-Mines s'occupera toujours de l'accueil des dossiers et de la coordination à l'institution bancaire.

Le directeur général de la ville, Jean-Luc Julien, précise que pour 1983 un montant de 213,876 \$ a été engagé pour 16 dossiers, ce qui permettra la restauration et l'amélioration de 29 unités de logements. Selon lui, ce programme est d'autant plus intéressant qu'il génère des investissements totaux de 450,333 \$ dont 200,000 \$ proviennent de LOGINOVE, 104,300 \$ de PAREL et 132,157 \$ des propriétaires concernés par les travaux.

Pour le prochain budget provincial, la ville de Thetford-Mines vise un objectif de 400,000 \$ en subventions, ce qui pourrait favoriser l'acceptation d'une quarantaine de dossiers et la rénovation d'une soixantaine d'unités de logements.

Le secteur touché par le programme LOGINOVE concerne toujours le centre-ville. M. Julien précise que le potentiel de ce secteur est très important du fait qu'une centaine de dossiers sont encore en attente. Néanmoins, il souhaite que d'autres zones soient reconnues dans le cadre du programme LOGINOVE de façon à pouvoir mieux balancer les dossiers et privilégier le plus grand nombre de propriétaires de la ville.

Stagiaires à la recherche d'agriculteurs accueillants

VICTORIAVILLE (DG) - Le département de technologie agricole du CEGEP de Victoriaville est à la recherche d'agriculteurs qui accepteraient de recevoir des stagiaires au cours de l'été prochain.

Les stages sont très importants car pour les étudiants et professeurs il n'y a pas de saison morte au département de technologie agricole du CEGEP de Victoriaville. Les cours dispensés s'échelonnent sur une période de 24 mois consécutifs. Actuellement on planifie et prépare la session d'été qui se déroule pour les étudiants chez des agriculteurs dispersés un peu partout au Québec.

Les enseignants du département de technologie agricole sont donc actuellement à la recherche de maîtres de stage qui accepteraient de les aider à appliquer cette méthode particulière d'apprentissage où l'étudiant baigne, tout en travaillant, dans le milieu agricole. Les gens du département rappellent aux éventuels intéressés que le maître de stage est une personne qui vit sur une ferme et qui est prête à partager son expérience avec un ou une stagiaire. De son côté, l'élève s'engage à participer aux différents travaux de la ferme tandis que le département offre de son côté un encadrement académique.

Le stage se prépare durant l'hiver et s'exécute pendant les mois de mai, juin, juillet et août. Les stages permettent à ceux qui y participent de vivre une expérience enrichissante, d'élargir leurs horizons sur ce secteur et, surtout, de donner la chance à des jeunes de mettre à l'épreuve et de vérifier leurs connaissances et leurs préoccupations face à l'agriculture.

La personne à contacter pour obtenir plus de renseignements est Mme Elise Maynard Guay, professeur agronome. On peut la joindre en écrivant directement au CEGEP de Victoriaville.

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous nos clients et amis, en leur transmettant

NOS MEILLEURS VOEUX DE LA SAISON
BERNARD LAMARCHE
Entrepreneur-électricien

SYSTEME DE CHAUFFAGE ELECTRIQUE
Toutes informations concernant le système électrique bi-énergie (électricité / huile) peuvent être obtenus de Bernard Lamarche.

Installation et réparations
Industriel - commercial - résidentiel
1089, ST-Jean-Baptiste - 335-7179
THETFORD MINES, G6G 3S3

Que ce Noël soit pour vous le plus joyeux et que la NOUVELLE ANNEE soit remplie de bonheur!

A. Bisson et Fils Ltée

Distributeur



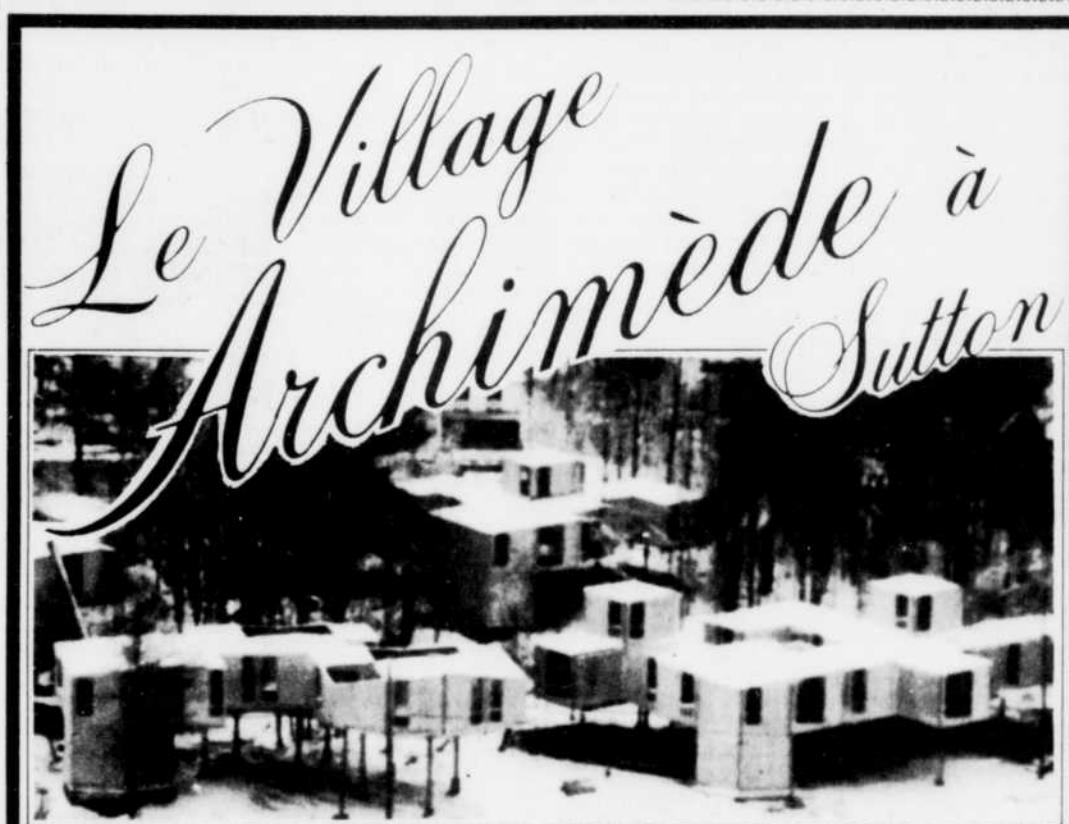
THETFORD MINES
2257, Notre-Dame N.
(418) 335-3977

THETFORD DIESEL INC.
concessionnaire



Concessionnaire de: moteurs Detroit diesel et Transmissions Allison.
Atelier d'usinage des plus complet.
Inventaire de pièces de rechange originales.

THETFORD MINES (418) 338-4667



Spectaculaire!

Les Systèmes Archimède de Beauce et l'Excellence, compagnie d'assurance-vie, vous invitent
du **11 décembre 83** au **28 février 84**
à découvrir les avantages extraordinaires que comportent le projet de résidences-hôtels le plus spectaculaire de l'heure à **MONT-SUTTON, (Sutton).**

Eté comme hiver,
Archimède de Beauce pousse l'audace architecturale, jusqu'à accrocher ses unités modulaires à flanc de montagne pour résoudre des problèmes autrement insolubles.

Ça vaut le déplacement!

L'équipe en place répondra aux questions soulevées concernant:

-le concept Archimède

392, Parc Industriel, C.P. 100,
St-Frédéric, Beauce, G0N 1P0
Tél.: (418) 426-3128

-planification-vacance

Village Archimède Sutton
79, Principale, C.P. 600,
Sutton, JOE 2K0
Tél.: (514) 538-3440
(Mtl: 866-5156)

-épargne-vacance

-abrit fiscal immobilier

-régimes enregistrés d'épargne

retraite (R.E.E.R.)

Les Rentes Immobilières de Montréal Inc.
3285, Boul. du Souvenir, Suite 101,
Laval, H7V 3R3 Tél.: (514) 687-2062
Polyservice Inc.,
4001, Crémazie Est,
Montréal, QC Tél.: (514) 374-2300

Le service
PHARMAPRIX
SUPER
AUBAINES DU
DIMANCHE

18 DÉCEMBRE 1983

RADIO DE POCHE

CURTIS

AM/FM

Avec antenne télescopique

888
ch.

IDEES-CADEAUX POUR NOËL

MUGUET DES BOIS

PARFUM DE TOILETTE

57 mL

299
ch.



NOËL

ALBUM AUTOCOLLANT POUR ENFANT	99¢
CARTES A JOUER	69¢
ÉTIQUETTES AUTO-COLLANTES	99¢
AUTOS "SUPER WHEELS"	3 ppts 69¢
VOITURES CLASSIQUES	99¢
POUPÉES 30 cm	99¢
CAMION D'ARMÉE AVEC SOLDATS...	99¢

CAMION "STEEL RODER"	1 99
PETITS ANIMAUX EN PELUCHE	1 99
PISTE DE COURSE "LOOPCAR" AVEC AUTOS	1 99
MINI GARAGE AVEC AUTO	1 99
VOITURE DE COURSE "SUPER"	1 99
AUTOBUS GREYHOUND	1 99
ENSEMBLE DE VOITURES 3 MORCEAUX	1 99
ENSEMBLE DE THE POUR ENFANTS	1 99

Nos magasins du Carrefour Lével et des Promenades St-Bruno sont fermés le dimanche.
Prix en vigueur le dimanche 18 décembre 1983 seulement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités jusqu'à épuisement du stock.
NOUS NE VENDONS PAS AUX MARCHANDS

A travers le pays

• Maureen femme de l'année

TORONTO (PC) — Maureen McTeer, avocate d'Ottawa, écrivain, mère d'une fillette de sept ans et épouse de l'ancien premier ministre Joe Clark, a été proclamée femme de l'année 1984 par le magazine Chatelaine.

La rédactrice en chef de la revue Chatelaine, Mildred Istone, affirme dans un communiqué publié vendredi, que Maureen McTeer, âgée de 31 ans, passera à l'histoire comme la femme qui a su transformer le rôle de l'épouse d'un leader politique canadien.

"Le choix de Maureen McTeer à titre de femme de l'année de Chatelaine pour 1984 est une suite logique de son rôle politique au cours des ans, qui a atteint son point culminant en 1983 quand la retentissante défaite de Joe Clark comme leader du parti progressiste conservateur a



Maureen McTeer

exigé une force de caractère exemplaire", écrit Mme Istone dans l'édition de janvier du magazine féminin.

• Imprimés érotiques et projet loi 45

QUEBEC (PC) — Par son projet de loi Omnibus, portant le numéro 45, le ministre des Affaires municipales, Jacques Léonard, compte octroyer le pouvoir aux municipalités, si elles le désirent, de réglementer l'étalage des imprimés à caractère érotique dans les commerces établis sur leur territoire.

M. Léonard a spécifié vendredi que le gouvernement étudiait cette question depuis quelque temps, autant au ministère de la Justice qu'à celui du ministère des Affaires municipales.

Les deux ministères ont d'ailleurs collaboré à dresser une réglementation exemplaire dont pourront s'inspirer les municipalités du Québec qui voudraient se prévaloir de ce nouveau pouvoir.

• Mirabel: autres terrains remis



Francis Fox

OTTAWA (PC) — Le cabinet fédéral devrait en arriver prochainement à une décision favorable quant à la rétrocession d'une nouvelle portion du territoire exproprié en trop à Mirabel, estime le ministre responsable de cette région, M. Francis Fox, titulaire des Communications au cabinet fédéral.

M. Fox a indiqué que ce projet reflétait les recommandations faites tant par les fonctionnaires de la Société que par ceux de Transports Canada.

Toutefois, comme pour la première phase de la rétrocession, 30.000 acres en 1982, une décision du cabinet fédéral est absolument essentielle avant que les terres inutilement expropriées puissent être remises en vente.

• Dioxine: danger à prouver

OTTAWA (PC) — La science doit encore prouver que la dioxine est réellement aussi dangereuse que les gens le craignent, mais le Canada doit modifier sa réglementation dès à présent afin de parer à un éventuel désastre, a déclaré vendredi un comité scientifique consultatif.

"Il est tout à fait clair que la dioxine est un produit très désagréable dans l'environnement, et moins on en a, mieux c'est", a déclaré le comité, affirmant "qu'il est impératif de réduire au minimum l'exposition à la dioxine".

La dioxine regroupe de nombreuses toxines chimiques que l'on trouve dans plusieurs substances industrielles, produits ménagers et rebuts.

• Vie artistique sous-alimentée

OTTAWA (PC) — C'est la sous-alimentation qui attend la vie artistique au Canada, a prédit vendredi le Conseil des arts, en annonçant une faible augmentation de 4,2 pour cent de ses subventions en 1984-85.

Le total des subventions s'établira à \$66,2 millions, dont \$14 millions pour le théâtre, \$12,9 millions pour la musique, \$9,2 millions pour les livres et \$8,1 millions pour la danse.

Un administrateur du conseil, M. Timothy Porteous, a fait remarquer que la hausse des subventions était inférieure au taux d'inflation et que cela durait depuis le milieu des années 70.

• Eglise: corvée à La Plaine

LA PLAINE (PC) — Les citoyens de La Plaine, dans les Basses-Laurentides, ont ravivé cette semaine une vieille tradition, la corvée, pour dégager les débris du toit de leur église qui s'est effondré mercredi.

Des cultivateurs, des chômeurs, des rentiers, des menuisiers, des gens de tous les coins de la paroisse et de tous les âges ont nettoyé l'intérieur de l'église, récupéré les objets de valeur et mis les bancs à l'abri.

Les ouvriers pourront entreprendre les travaux de réfection la semaine prochaine.

Seuls les murs de béton de l'édifice sont demeurés en place, à la suite d'une importante chute de neige.

• Conducteurs ivres: une plaie

OTTAWA (PC) — Selon un rapport sur les sentences déposé vendredi par le ministre de la Justice, M. Mark MacGuigan, 40 pour cent des délits des tribunaux doivent s'occuper ont trait à la conduite en état d'ébriété et au refus de se soumettre à l'alcootest.

Le rapport, d'un groupe de recherche de Toronto, est l'un de plusieurs que M. MacGuigan a demandés avant de recommander des changements au code criminel sur le prononcé des sentences.

On pense qu'il commencera lundi par s'attaquer au problème des automobilistes ivres.

M. MacGuigan a déjà déclaré qu'il songeait à des suspensions de permis pour toute personne trouvée coupable de conduite en état d'ivresse, et peut-être à l'annulation à vie pour ceux qui sont impliqués dans des accidents mortels ou causant des blessures graves.

• L'ère du pétrole pas révolue

TORONTO (PC) — L'ère du pétrole est loin d'être révolue: l'industrie pétrolière et gazière investira plus de 250 milliards \$ au Canada, d'ici à l'an 2000, afin d'exploiter au maximum les réserves du pays, indique un rapport rendu public vendredi par Merrill Lynch Canada Inc.

Les investissements totaux reliés à l'énergie atteindront 556 milliards \$, incluant les coûts de transformation du pétrole, le forage du charbon, les frais d'électricité et les conduites.

En comparaison, les investissements dans l'exploitation pétrolière et gazière au Canada ont atteint 54 milliards \$ depuis 1947.

• Appui à des ex-journalistes

SAINT-HYACINTHE (PC) — Le mouvement d'appui envers quatre ex-journalistes de l'hebdo régional le Courrier de Saint-Hyacinthe continue à prendre de l'ampleur grâce à la mise en circulation d'une pétition.

Les quatre journalistes avaient quitté la salle de rédaction le 5 décembre en raison d'une divergence avec le rédacteur-en-chef quant à la politique d'information du journal.

Un confrère avait été congédié parce qu'il avait refusé de publier la photographie d'une victime d'inceste.

• Militaire trouvé coupable

QUEBEC (PC) — Le militaire Michel Martel a été trouvé coupable vendredi d'homicide involontaire concernant le meurtre de Natalie Dufresne, 18 ans, de Sainte-Foy, commis dans la nuit du 18 juin.

Le jury a donc réduit l'accusation qui était de meurtre sans préméditation, laissant ainsi toute latitude au président du tribunal quant au minimum d'années que devra purger Martel.

Le corps de la victime avait été retrouvé une semaine après le crime dans un boisé de la base militaire de Val Cartier.

Les représentations sur la sentence ont été reportées à la mi-janvier.

Carambolage de 6 véhicules à Montréal: 1 mort et 2 blessés

par Lia Lévesque

SAINT-LEONARD (PC) — Un carambolage spectaculaire impliquant six véhicules a entraîné la mort d'un conducteur et causé de graves blessures à un autre, vendredi midi, à Montréal.

L'accident est survenu en pleine heure de pointe du midi, sur le boulevard Métropolitain, dans l'Est de la ville, entre Langelier et Lacordaire. En début d'après-midi, les autorités rapportaient un mort, un blessé grave et un mineur.

Deux voitures ont été impliquées, de même qu'une remorqueuse, une fourgonnette et deux camions. Un camion de location pour déménagement a pris feu et il ne restait qu'une carcasse calcinée à l'arrivée des policiers. Le conducteur est décédé des suites de ses brûlures. Il a été impossible de connaître l'identité de la personne décédée et celle du blessé grave, les familles n'ayant pas encore été avisées.

On ignorait également la nature des blessures du conducteur sérieusement atteint. La plupart des passagers et conducteurs ont été conduits à l'hôpital pour examen sommaire.

Le boulevard Métropolitain a été complètement paralysé par le carambolage et l'arrivée d'une dizaine d'autos-patrouilles, ambulances, camions de pompiers et remorqueuses. Une foule dense s'est rassemblée le long du parapet séparant les deux voies.

Les pompiers sont arrivés les premiers sur les lieux, ayant aperçu à proximité de la caserne une fumée noire. Les appels ont par la suite fusé aux postes de police et ce n'est qu'après plusieurs minutes, à travers une circulation ralentie, que la Sûreté du Québec a pu se rendre sur les lieux.

Selon des témoignages recueillis sur les lieux, l'incendie a été provoqué par l'explosion du réservoir d'essence d'un camion.

Il a été impossible de secourir le conducteur du camion enflammé vu l'intensité de la chaleur dégagée.

En attendant la venue des préposés de la morgue, les policiers avaient placé une toile sur la cabine du camion.

"C'était tragique de voir le feu.



Les pompiers sont arrivés rapidement sur les lieux du carambolage mais il était déjà trop tard pour sauver le chauffeur d'un camion incendié.

Il m'était impossible d'aider le conducteur à cause de la chaleur" expliquait, bouleversé, M. Orpheus Vosniadis, le conducteur d'une petite voiture Mazda impliquée dans l'accident.

M. Vosniadis, qui se trouvait en compagnie de son épouse, a relaté sa version des faits: ce serait une remorque circulant vers l'est dans la voie de droite qui aurait brusquement changé de voie vers l'extrême-gauche. Le conducteur semble avoir perdu le contrôle de son lourd véhicule, qui aurait effectué un tonneau avant de s'immobiliser sur la

chaussée. Le camion de location aurait tenté d'éviter la collision mais a foncé de plein fouet sur la remorque, provoquant ainsi l'incendie.

Les autres véhicules, soit la fourgonnette, les deux voitures et un autre camion auraient tour à tour tenté d'éviter de percuter les deux autres poids-lourds mais les collisions sont survenues en série.

Le déblayage des débris et carcasses de véhicules aura pris plusieurs heures et la circulation n'a été complètement rétablie qu'en fin d'après-midi.

Progrès dans les négociations sur la vente d'électricité

par Rudy Le Cours

QUEBEC (PC) — Les négociations entre Québec et New York sur l'exportation d'électricité ferme ont progressé sensiblement hier à l'occasion de la première visite officielle d'un gouverneur de cet état voisin, celle de M. Mario M. Cuomo.

Cette visite a également permis de rendre public le premier rapport conjoint des deux gouvernements en matière d'environnement.

Au cours d'une conférence de presse donnée conjointement avec le premier ministre du Québec René Lévesque à l'issue des entretiens entre les deux hommes, M. Cuomo a affirmé que le dossier hydro-électrique était rendu "beau-coup plus loin que le stade préliminaire". Il a ajouté que New York souhaitait conclure une entente sur des livraisons fermes d'électricité le plus tôt possible.

Si on ne peut dire encore qu'il y a entente de principe, M. Cuomo parle volontiers de déclaration d'intention ("mutual assertion of desire") d'acheter 2.000 mégawatts d'énergie ferme. Il précise que les paramètres généraux sont établis.

M. Lévesque a, quant à lui, affirmé que Québec est en mesure de livrer toute l'électricité dont l'Etat de New York et le reste de la Nouvelle-Angleterre pourraient avoir besoin.

M. Cuomo s'est dit disposé "à acheter autant d'hydroélectricité de source nord-américaine qu'il sera possible sans accroître trop sérieusement la dépense énergétique de l'Etat de New-York".

Ces propos ont été interprétés par le ministre de l'Energie Yves Duhaime à l'issue de la conférence de presse comme une volonté du nouveau gouverneur "d'obtenir du Québec ses approvisionnements en hydroélectricité".

Le chiffre de 2.000 MW correspond à la capacité d'une nouvelle ligne de transport qui n'est pas complétée encore. Les négociations doivent définir, outre la quantité, la durée et le prix du contrat. Elles

pourraient se poursuivre pendant plusieurs mois, les formules d'indexation à ce sujet étant fort complexes.



Le gouverneur de New York, Mario Cuomo, a été accueilli par le premier ministre Lévesque.

Ouellet dénonce le programme du 6 et 5%

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Les gouvernements se sont trop souvent mis le nez dans les relations de travail, et des programmes de contrôle comme celui du 6 et 5 du gouvernement fédéral devraient être rayés de la carte dans l'avenir.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre fédéral du Travail André Ouellet, quelques minutes après sa comparution devant la commission royale d'enquête sur l'union économique canadienne, présidée par l'ex-ministre libéral Don Macdonald.

Les déclarations du ministre Ouellet sont d'autant plus surprenantes que son collègue aux Finances, M. Marc Lalonde, présente depuis des mois le programme des 6 et 5 comme le remède qu'a su apporter le gouvernement à l'inflation.

Au cours des nombreuses consultations qu'il a eues avec le secteur privé depuis un an, le ministre Lalonde a toujours soigneusement évité de fermer la porte à un programme de contrôle, bien qu'il ait signalé sa préférence pour un retour à la



André Ouellet

négociation libre avec les fonctionnaires.

Parlant des relations de travail au pays, M. Ouellet a déclaré que globalement il y a trop d'interventions gouvernementales. "Par une escalade d'interventions, les deux paliers de gouvernement, le fédéral et les provinces ont faussé le jeu traditionnel de la libre convention collective", a lancé le ministre.

Devant les journalistes à sa sortie des Communies, le ministre Ouellet n'a pas été tendre avec le programme de restrictions salariales des 6 et 5 pour cent imposé en juin 1982 par Ottawa à ses fonctionnaires et à ses fournisseurs afin de juguler l'inflation.

Expro: jugement remis

VALLEYFIELD (PC) — Le juge Marc Brière, du Tribunal du travail, a rejeté hier la motion de non-lieu présentée mercredi par Expro et il a remis au 6 février son jugement dans la poursuite de négligence portée par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) contre la compagnie spécialisée dans la fabrication d'explosifs.

En résumé, la CSST accuse Expro d'avoir fait preuve de négligence en omettant, en avril 82, de prendre "des mesures spécifiques" pour empêcher l'explosion du réservoir 17 et assurer la sécurité des travailleurs.

En matinée, le juge Brière a statué que "la prévenue (Expro) a une connaissance suffisante de l'infraction qui lui est reprochée tant par le texte de la plainte que par les particularités qui ont été données lors de la preuve".

C'était la troisième fois que la compagnie se faisait débouter en cour dans sa tentative de faire annuler la plainte de négligence en rapport avec l'explosion de 226.000 livres d'acides usés, qui a intoxiqué 15 travailleurs et forcé l'évacuation de 300 habitants du village de Nitro.

CSST: erreurs dans 19,7% des dossiers

QUEBEC (PC) — Dans un dossier, on a inscrit un versement de 262 \$ au lieu de 562 \$. Ailleurs, c'est un accident d'une soixantaine d'années qui dit avoir deux enfants à charge. Ailleurs, l'examen de 221 dossiers a démontré que 21 personnes décédées touchaient des prestations deux mois après leur décès.

CORRECTION

dans notre cahier publicitaire "Idées cadeaux de dernières minutes" du lundi 19 déc. 1983. Page 7: A cause de problème de fabrication les Aides de traction mobiles à 29,99 ne seront pas vendus à nos magasins.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

98859

98857

Miracle Mart

Décodeurs illégaux: amendes de 400 à 1 000 \$

MONTREAL (PC) — Des amendes allant de \$400 à \$1.000 ont été imposées vendredi par le juge Jacques Lessard à cinq techniciens ou vendeurs d'appareils électriques, qui ont reconnu être coupables de possession de décodeurs illégaux permettant de capter les émissions des canaux payants de télévision.

Des accusations de vente et d'offre de vente de ces appareils ont été retirées à la suite de ces aveux. Ces gadgets, ont fait leur apparition sur le marché clandestin, et effectué des saisies.

peut après l'entrée en ondes de First choice, Premier Choix et TVEC, mais la police avait immédiatement commencé à enquêter et effectué des saisies.



METRO

MISE AU POINT

Dû à des difficultés d'approvisionnement, le produit suivant

ESCARGOTS

A LA BOURGUIGNONNE

avec beurre à l'ail, surgelés, paquet de 12, n'aurait pas dû être annoncé dans la circulaire Metro de la semaine du 19 au 23 décembre 1983. Nous nous excusons de ce contretemps.

98857

L'Association des restaurateurs envisage des moyens de pression

par Hollande Parent

MONTREAL (PC) — L'Association des restaurateurs du Québec (ARQ) envisage de prendre des moyens de pression pour résister à certaines modalités d'application de la loi 43 sur les pourboires.

Les 1.200 restaurateurs membres de l'ARQ seront convoqués en assemblée générale devant se tenir entre Noël et le Jour de l'An.

«Jusqu'à jeudi prochain, les restaurateurs sont dans la période la plus occupée de l'année. Mais après cela, nous allons nous rencontrer, à l'indiquée, quelques heures après l'adoption de la loi 43, le porte-parole de l'ARQ, M. Michel Moreau.

«Toutes les avenues seront étudiées. Certains ont déjà proposé de fermer tous les restaurants la première semaine de janvier afin que certaines clauses de cette loi ne soient jamais appliquées».

«Nous nous objectons principalement à l'attribution» a soutenu M. Moreau.

L'attribution

A compter du premier janvier, les serveurs déclareront le montant de leurs pourboires à leur employeur qui devra vérifier si ces sommes représentent au minimum huit pour cent du chiffre d'affaires.

Si tel n'était pas le cas, l'employeur «par attribution» devrait retenir la somme manquante en la répartissant entre tous ses employés. L'ARQ ne veut pas se substituer ainsi au ministère du Revenu.

Les représentants de l'Association des restaurateurs du Québec croient que les coûts de gestion de cette législation conduiront à la faillite de 800 à 1.000 restaurants. Ils estiment qu'un hôtel comme le Château Frontenac devra déboursier de 140.000 \$ et 150.000 \$ en frais administratifs alors qu'un petit restaurant devra consacrer de 5.000 à 6.000 \$ annuellement.

Depuis 1979, les gouvernements d'Ottawa et de Québec exigeaient que les employés à pourboire déclarent leurs pourboires et paient des impôts. Les serveurs et serveuses offraient une certaine résistance et réclamaient tout au moins de pouvoir participer aux différents programmes sociaux du gouvernement. C'est dans ce contexte que le ministère du Revenu a accouché du projet de loi 43.

Réaction tardive

L'ARQ n'a fait connaître publiquement sa position sur le projet de loi 43 que quelques heures hier avant son adoption.

Un tout nouveau regroupement, appelé l'Association des restaurateurs héliéniques du Québec, avait reproché à l'ARQ d'être endormie, en début de semaine.

Ce que la présidente de l'ARQ, Mme Marie Godette, n'a pas du tout apprécié. Elle s'est engagée devant la presse, vendredi, à rencontrer ce groupe de restaurateurs, en majorité d'origine grecque. «C'est gens-là ne participent jamais à nos réunions et tout à coup ils se manifestent et nous traitent

d'endormis», a lancé Mme Godette.

Le nouveau regroupement, composé selon eux de 1.100 membres, avait menacé de prendre des procédures légales visant à invalider cette loi si elle était adoptée sans autre délai.

Mme Godette explique que son association avait préféré négocier les modifications souhaitées avec les fonctionnaires du ministère du Revenu plutôt que de le faire par médias interposés. «Nous avons peut-être été naïfs» a-t-elle conclu.

Travailleurs au pourboire: Loi 43 adoptée

QUEBEC (PC) — La Loi 43, concernant les travailleurs au pourboire, a été adoptée vendredi en troisième et dernière lecture à l'Assemblée nationale.

La loi, qui s'appliquera à compter du 1er janvier prochain, oblige les travailleurs au pourboire à déclarer, à chaque période de paie, la

totalité de leurs revenus de pourboire.

Fait inusité, la loi rapportera plus au gouvernement fédéral qu'à celui du Québec, a révélé le ministre du Revenu Alain Marcoux.

Elle rapportera une somme estimée à 40 millions \$ à chacun des gouvernements.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Estimateur

Etudier plans de construction en général. Pouvoir sortir les quantités et prix coûtants pour contrats. Bilingue. Salaire désiré. Envoyer votre curriculum vitae à: Casier 39 La Tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué. J1K 2X8 99580-17 déc.

LA GARDERIE AU JARDIN DES MERVEILLES SBL EST À LA RECHERCHE D'UNE OU D'UN CO-RESPONSABLE

Poste: Responsabilité administrative à temps plein. Le poste s'ouvre dans le but d'un remplacement de maternité. Tâches: Les tâches comprennent des capacités d'analyse financière, de négociation, de tenue de livres. Elles comprennent un esprit de travail en co-gestion avec la responsable pédagogique, un esprit d'équipe et qui soit pratique. Elles comprennent une présence de deux jours auprès des enfants. Exigences: La personne devrait avoir une connaissance et une expérience dans les milieux de garderies sans but lucratif. Elle ou il devrait avoir un esprit de leadership ainsi que du tact et du dynamisme. Être capable de travailler auprès de différents groupes d'âge. Le salaire moyen est à 6.385 \$/heure. Les personnes intéressées peuvent envoyer leur curriculum vitae pour le 6 janvier 1984, à la: Garderie du Jardin des Merveilles 1081 Evangéline, Sherbrooke J1H 4X8 99593

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE

2955, boul. Université, Sherbrooke

SERVICE DU PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN EN PHOTOLITHOGRAPHIE

ENDROIT: Sherbrooke
EXIGENCES: Cinq (5) années d'expérience en photolithographie
Toute personne intéressée à ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 24 décembre 1983 à:

ROGER LAPOINTE
COORDONNATEUR DE LA PLANIFICATION
SERVICE DU PERSONNEL
LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE
2955, boul. Université
Sherbrooke, Qué.
J1K 2Y3
99093

Représentant(e) demandé(e) pour la vente des produits électroménagers de marque

GENERAL ELECTRIC

Le(la) candidat(e) idéal(e) sera gradué(e) universitaire en administration, avec quelques années d'expérience dans la vente d'appareils électroménagers ou de produits connexes. Cependant toute personne offrant une solide expérience pertinente dans la vente et étant reconnue comme étant un vendeur chevronné et professionnel sera considérée également.

Le candidat choisi aura l'occasion de se joindre au chef de file de l'industrie et de se créer une carrière intéressante et stimulante au niveau de la vente et éventuellement au niveau du marketing.

Nous offrons un ensemble de rémunération salaire-commission compétitif et une gamme complète d'avantages sociaux. Une automobile est fournie et les déplacements sont payés.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae en toute confiance à:

Att. M. P. Dugas
Casier 36
La Tribune
1950, rue Roy
J1K 2X8

INGÉNIEUR municipal

LE GROUPE DESSAU, société de consultants multidisciplinaires dans le domaine du génie est à la recherche d'un ingénieur concepteur en génie municipal.

Le candidat que nous recherchons a de deux (2) à cinq (5) années d'expérience dans la conception et la réalisation de projets d'infrastructures municipales comprenant les services d'égouts, d'aqueducs, de voies de circulation et de systèmes d'éclairage urbain.

Les personnes intéressées à ce poste permanent feront parvenir leur curriculum vitae au Directeur des Ressources Humaines à l'adresse ci-dessous mentionnée.

DESSAU

1200, boul. Saint-Martin ouest
Laval (Québec)
H7S 2E4

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois concernant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

569-9201

Comptable demandé pour la région de l'Estrie

Fonctions: Conseiller et orienter le client. Préparation d'états financiers. Préparation d'impôt personnel et de compagnie.

Exigences: Posséder au moins un DEC en administration; Bonnes connaissances des compagnies et des sociétés; Posséder une voiture; Une connaissance du milieu agricole serait un atout.

Faire parvenir votre curriculum vitae à: C.P. 2019, Rock Forest, Qué. J0B 2J0 99561

M.R.C. du Haut St-François

TITRE DE L'EMPLOI:

Secrétaire

PRINCIPALES FONCTIONS:

Assister l'agent de projet dans ses différentes fonctions. Transcrire à l'aide d'une machine à écrire des textes à partir de manuscrits, de texte dactylographié etc... Voir à prendre des notes lors de séance de consultation. Effectuer les tâches reliées à la comptabilité du projet de contrat de développement. Effectuer toute autre tâche reliée à la fonction d'une secrétaire.

EXIGENCES: Détenir un diplôme en secrétariat ou l'équivalent. Expérience du travail de secrétariat. Excellente connaissance des machines de bureau et particulièrement d'une machine à écrire. Facilité à prendre des notes dans les réunions et aptitude à en faire un compte rendu. Connaissance minimum en comptabilité. Connaissance de la région et de préférence y habiter.

DURÉE DE L'EMPLOI: Vingt-deux (22) semaines à compter du début février 1984.

SALAIRE ET CONDITIONS: A déterminer avec le candidat. Toute personne intéressée par cette offre d'emploi doit faire parvenir son curriculum vitae avec une lettre expliquant sa motivation à appliquer à cet emploi au plus tard le 31 décembre 1983 à:

M.R.C. du Haut Saint-François
85 Principale Ouest
COOKSHIRE, (Québec)
J0B 1M0

Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes. Pour tout renseignement, contactez Yvon Couture à 875-3966. 99559

Division Horne

La Division Horne de Mines Noranda Limitée exploite une usine de traitement de cuivre à Noranda, Québec.

Comptable principal

(H083-01)
Sous la direction du Surveillant en chef de la comptabilité, celui-ci est responsable de la compilation et la vérification des données, l'application des clauses aux contrats avec les fournisseurs de concentré de cuivre et rebuts métalliques, et verra aux paiements des montants dus à ceux-ci. Il fera également la compilation et la vérification de l'inventaire des métaux.

Exigences: La personne recherchée doit posséder un diplôme universitaire en administration, option comptabilité (RIA ou CGA) et 3 à 5 ans d'expérience en comptabilité générale, préférentiellement dans ce champ d'activités. Le bilinguisme est un atout.

Conditions de travail: Notre compagnie offre une rémunération globale et concurrentielle, incluant une gamme d'avantages sociaux particulièrement attrayante. Ce poste est également ouvert aux hommes et aux femmes.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 6 janvier 1984 à:

Chef du Service du personnel
Mines Noranda Limitée
C.P. 4000
Noranda, QC
J9X 5B6

RESPONSABLE DE LA PLANIFICATION ET CONTROLE DE LA PRODUCTION

Une entreprise d'envergure internationale dans le domaine de l'imprimerie commerciale est à la recherche d'une personne autonome et dynamique pour combler ce poste à son usine des Cantons de l'Est.

Le candidat idéal devra posséder une formation universitaire ou l'équivalent, être bilingue et posséder une expérience de cinq (5) à dix (10) ans dans l'imprimerie commerciale offset, incluant les opérations de finition.

Nous offrons un salaire très concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux.

Faire parvenir curriculum vitae à: Service des ressources humaines
C.P. 70, Succ. N
Montréal H2X 3M2 99403



Taillefer Inc. une division du groupe "Aliments Culinair Inc." chef de file dans le domaine de l'alimentation, requiert pour son usine de Magog les services d'un

SECRETAIRE

NATURE DU POSTE:

Sous l'autorité du Directeur des Opérations, la secrétaire, coordonne, exécute et contrôle les activités relatives au secrétariat telles l'agenda, la correspondance, le téléphone, les procès-verbaux des différents comités sous la direction du Directeur des Opérations, etc. De plus, elle analyse, prépare et synthétise des tableaux ou documents relatifs auxdits comités.

EXIGENCES:

— Cours de secrétariat;
— 5 ans d'expérience comme secrétaire dans un directeur;
— Bilingue;
— Steno-dactylo

TRAITEMENT:

— Salaire selon les qualifications et la compétence;
— Avantages sociaux usuels.

TOUTE PERSONNE INTERESSEE A POSTULER EST PRIEE DE FAIRE PARVENIR SON CURRICULUM VITAE AVANT LE Mercredi le 21 décembre 1983 à:

HENRI BOURASSA
DIRECTEUR DU PERSONNEL
DIVISION TAILLEFER
239, RUE DOLLARD
MAGOG, QUEBEC
J1X 2M5 99992

M.R.C. du Haut St-François

TITRE DE L'EMPLOI:

Agent de projet

PRINCIPALES TÂCHES:

Voir à la préparation du contrat de développement à intervenir entre le gouvernement et la M.R.C. du Haut-Saint-François en conformité avec les directives du comité conjoint formé à cette fin.

Les principales étapes d'élaboration seront:
1) Consultation: Information auprès des principaux intervenants du milieu sur les grandes lignes du contrat.
2) Priorisation: Identification d'une série de projet de développement dans la M.R.C. susceptible de faire l'objet du contrat.

3) Elaboration: Evaluation des projets retenus et classification par ordre de priorité selon l'importance et l'impact.
Préparation technique des projets. Négociation des modalités de réalisation et de la participation des intervenants. Rédaction des protocoles d'entente.

EXIGENCES:

Le candidat est de préférence diplômé d'une université dans une discipline relative à l'emploi. Cependant, une expérience pertinente sera considérée. Avoir une excellente connaissance de la région et, de préférence, y habiter et y être connu. Le candidat est impliqué dans différents organismes du milieu ou du moins les connaît très bien.

Il possède un sens critique et maîtrise les diverses procédures relatives à la consultation. Il peut travailler en équipe, à un bon esprit de synthèse et d'analyse. Il possède les aptitudes à comprendre rapidement une problématique et à établir efficacement un échéancier de travail à court terme.

DURÉE DE L'EMPLOI:

Vingt-deux (22) semaines à compter du début février 1984.

SALAIRE ET CONDITIONS:

A déterminer avec le candidat. Toute personne intéressée par cette offre d'emploi doit faire parvenir son curriculum vitae avec une lettre expliquant sa motivation à appliquer à cet emploi au plus tard le 31 décembre 1983 à:

M.R.C. du Haut-Saint-François
85 Principale Ouest
COOKSHIRE, (Québec)
J0B 1M0

Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes. Pour tout renseignement, contactez: Yvon Couture à 875-3966. 99558

Mode de scrutin: Ryan se dissocie du PLQ

QUEBEC (PC) — Le député libéral d'Argenteuil, M. Claude Ryan, s'est dissocié de la position de son parti vendredi dans le dossier du mode de scrutin.

Dans un communiqué, M. Ryan rappelle son "attachement ferme" à l'objectif de la représentation proportionnelle telle que définie dans le programme politique du Parti libéral.

La veille, le successeur de M. Ryan à la tête des Libéraux, M. Robert Bourassa, avait annoncé que les Libéraux rejetaient cette formule et favorisaient le maintien du système de scrutin actuel, soit l'élection d'un député par comté par un vote majoritaire uninominal à un tour.

M. Ryan explique qu'il défendra ses représentations devant la commission spéciale du PLQ chargée d'étudier cette question.

Entretemps, le dé-



Claude Ryan

puté d'Argenteuil reproche au gouvernement et au ministre chargé de la réforme électorale, M. Marc-

André Bédard, ses hésitations pour saisir l'Assemblée nationale de son projet de réforme.

M. Ryan regrette qu'il soit désormais trop tard pour que toute réforme soit mise en place avant le prochain

scrutin général prévu pour 1985.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

VENTE ET PROMOTION des abonnements pour la revue AU MASCULIN

la revue distinguée de l'homme d'aujourd'hui, disponible dans tous les kiosques. Liste de noms et contact fournis. Revenu intéressant, communiquez avec nos bureaux à: 1-800 361-7484 45367

Femmes députés citées en exemples à l'Assemblée nationale

par Benoît Brochu

QUEBEC (PC) — Le comportement des femmes députées à l'Assemblée nationale devrait servir d'exemple à tous les députés, a affirmé hier le président de l'Assemblée nationale, M. Richard Guay.

Saluant l'entrée officielle en Chambre des deux nouvelles députées libérales élues le 5 décembre dernier, Mmes Madeleine Bélanger (Mégantic-Compton) et Aline Saint-Amand (Jonquière), M. Guay s'est réjoui de voir que la représentation féminine à l'Assemblée nationale était passée de huit à dix députées.

C'est bien peu si l'on tient compte que la Chambre compte 122 membres mais c'est un "pas dans la bonne direction", a-t-il indiqué.

M. Guay a souligné que les interventions des femmes à l'Assemblée nationale étaient toujours marquées par un souci de qualité et par une argumentation dépourvue d'attaques personnelles.

"Trop de députés, a-t-il affirmé, estiment qu'une intervention doit être ponctuée d'allusions personnelles pour qu'elle soit efficace. Ils gagneraient à écouter plus souvent leurs collègues féminins..."

Aide sociale: plaintes par les voies officielles

QUEBEC (PC) — Les personnes qui se sentent lésées par des fonctionnaires de l'aide sociale n'ont qu'à procéder par les voies officielles, a déclaré hier Mme Pauline Marois, ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu.

Mme Marois répondait alors aux questions de l'opposition au sujet de favoritisme dans l'embauche à l'aide sociale.

Elle a expliqué que ces personnes pouvaient soit utiliser leur convention collective, se plaindre auprès des autorités administratives du ministère, la direction du personnel, par exemple, soit auprès de la Commission de la fonction publique.

Affirmant qu'elle ne protégeait personne dans la fonction publique, Mme Marois a rappelé qu'elle avait déjà déposé à l'Assemblée nationale tout ce qui lui semblait pertinent pour éclairer l'ensemble de la situation.

"S'il y a des problèmes ou des objets de plaintes à l'intérieur du ministère et de son administration, les personnes concernées ont des moyens pour faire valoir leurs droits", a-t-elle dit.

Il existe deux rapports sur des cas de favoritisme, a-t-elle rappelé, et le deuxième était connu du ministère mais semble n'avoir jamais été porté à la connaissance de son prédécesseur M. Pierre Marois.



"JE CHOISIS MON ÉCOLE"

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

DÉCLARÉES
D'INTÉRÊT
PUBLIC

MEMBRES
DE L'A.I.E.S.

ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1984

COLLÈGE DU MONT STE-ANNE

2100 CHEMIN STE-CATHERINE ROCK FOREST JOB 2JO



PENSIONNAT A LA SEMAINE POUR GARÇONS SÉANCES D'INFORMATION ET EXAMENS D'ADMISSION

1ère secondaire:

29 janvier ou 12 février à 14h.00

2e, 3e, 4e, 5e secondaire:

12 février à 14h.00

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, COMMUNIQUEZ A:

(819) 562-4676 ou 562-0322

N.B. Apportez le bulletin

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Il est inutile de présenter votre enfant à plus d'un examen, même si vous faites une demande d'admission à différents établissements.
2. Chaque établissement accepte ou refuse un candidat selon ses objectifs et les places disponibles. Advenant un refus, une copie du dossier des examens passés pourra être envoyée à un autre établissement à la demande des parents.
3. Les parents qui désirent présenter leur enfant à un examen d'admission (coût \$7.00) peuvent s'adresser à l'un ou l'autre de ces établissements de leur choix. Lors de l'examen, apporter les bulletins de 5e et 6e année.
4. La réponse de l'établissement à une demande d'admission sera mise à la poste le 10 FÉVRIER 1984.
5. Si vous êtes intéressés par cette annonce, veuillez la conserver pour votre utilité.



SÉMINAIRE SALÉSIE

135 nord, rue Don Bosco, Sherbrooke
Ecole secondaire privée
Garçons et Filles

INFORMATIONS:

Samedi, 14 janvier

13h.00 portes ouvertes, exposition
14h.00 séance d'informations

Dimanche, 22 janvier

19h.30 séance d'informations

EXAMENS D'ADMISSION

Secondaire 1 samedi, 21 janvier à 8h.30
samedi, 28 janvier à 8h.30

Possibilités de bourses d'études notamment pour frères et sœurs.

Tél.: (819) 569-2272 ou 569-2222

LE PENSIONNAT NOTRE-DAME DE LA PRÉSENTATION

343 St-Jacques nord,
Coaticook, Québec
J1A 2R2

PENSIONNAT ET EXTERNAT

de 1ère à 5e SECONDAIRE

1ère SECONDAIRE

Séances d'examen de

CLASSEMENT

SAMEDI LE 14 JANVIER

ou

DIMANCHE LE 22 JANVIER

Arrivée: 13h.30

Départ: 16h.30

Pour tout renseignement, communiquez à:

Bureau des admissions: 849-4833

2e, 3e, 4e, 5e SECONDAIRE

Séances d'information

et d'inscription

SAMEDI LE 14 JANVIER

à 14h.30

BIENVENUE A TOUS

ECOLE SECONDAIRE DE BROMPTONVILLE



PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR GARÇONS De SECONDAIRE I à V

INSTITUTION PRIVÉE DIRIGÉE PAR LES FRÈRES DU SACRÉ-COEUR

EXAMENS D'ADMISSION: PENSIONNAIRES ET EXTERNES

**le 21 janvier 1984

**le 11 février 1984

de 8h.30 à 11h.45 a.m.

En même temps, séance d'information pour les Parents et visite de la maison.

RENSEIGNEMENTS:

Frère Guy Giroux, s.c.

125 Ponton,

Bromptonville, JOB 1HO

Tél.: (819) 846-2738

N.B. S.V.P. Apportez le dernier bulletin.



COLLEGE MONT NOTRE-DAME DE SHERBROOKE INC.

114, rue Cathédrale, Sherbrooke

— SÉANCES D'INFORMATION pour inscription à tous les niveaux.

Dimanche, le 15 janvier à 14h.00 OU mercredi, le 18 janvier à 19h.30

Les parents intéressés, de même que leur jeune fille, sont cordialement invités à venir rencontrer la Direction et à participer à une visite des différents locaux de l'école.

— SÉANCES D'EXAMENS D'ADMISSION pour Secondaire I

QUAND: les samedis 21 janvier ou 28 janvier de 9h.00 à 12h.00

OU: au Collège Mont Notre-Dame, 114, rue Cathédrale.

Possibilité de bourses d'études pour les élèves qui ont besoin d'aide financière.

Pour renseignements, communiquez à 569-8926



PENSIONNAT DE WATERVILLE

365, rue Compton, C.P. 360, Waterville
JOB 3HO

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES

SÉANCES D'INFORMATION ET
EXAMENS D'ADMISSION

1e SECONDAIRE:

DIMANCHE LE 15 JANVIER ET SAMEDI LE 4
FÉVRIER '84 A 13H.30

2e, 3e, 4e, 5e SECONDAIRE:

DIMANCHE LE 29 JANVIER '84 A 13H.30

COUT DE L'EXAMEN: 7.00\$

Pour tout renseignement, communiquez à:

(819) 837-2882 ou 837-2433

N.B. Apportez vos bulletins



ÉCOLE DE SECRÉTARIAT NOTRE-DAME-DES-NEIGES

265, rue Parc, Sherbrooke (Québec) J1E 2J8
(819) 821-2199

SECRÉTAIRE, STÉNOGRAPHIE, COMMIS-COMPTABLE

Cours régulier (2 ans)

Cours intensif (1 an)

SÉANCES D'ADMISSION (de 7 heures à 9 heures)

14 décembre

11 janvier

25 janvier

8 février

22 février

14 mars

N.B. Apportez bulletins et relevés de notes



SÉMINAIRE DE SHERBROOKE

195, rue Marquette, Sherbrooke

SÉANCES D'INFORMATIONS

Dimanche, 15 janvier à 14h.00 ou lundi, 16 janvier à 19h.30
Parents et enfants sont cordialement invités à venir rencontrer la direction. On vous fournira les renseignements nécessaires. Bienvenue à tous. Entrée: 200, rue Peel (cour).

SÉANCES D'EXAMENS D'ADMISSION

1ère SECONDAIRE

Samedi le 21 janvier à 9h.00

2e, 3e, 4e, 5e SECONDAIRE

Samedi le 28 janvier à 9h.00

(entrée rue Peel)

ou

Samedi le 28 janvier à 9h.00

Bourses pour frères et sœurs.

Possibilité de bourses pour les élèves qui ont besoin d'aide financière.

Le Séminaire offre aussi le cours collégial général.

Pour renseignements, communiquez à 563-2050,

postes 27 ou 30



COLLEGE NOTRE-DAME DES SERVITES

Ayer's Cliff, JOB 1C0

situé face au lac Massawippi en pleine nature
accès facile par les autoroutes 10 et 55

PENSIONNAT-EXTERNAT POUR GARÇONS COURS SECONDAIRE I, II, III et IV

Transport organisé les fins de semaine

EXAMENS D'ADMISSION ET SÉANCES D'INFORMATION

les samedis, à 8h.45

21 janvier

25 février

31 mars

28 avril

26 mai

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, COMMUNIQUEZ A:

(819) 838-4221



Collège du Sacré-Cœur

association coopérative

155 nord, rue Belvédère, Sherbrooke

Externat pour jeunes filles

Informations aux parents désireux d'inscrire leur(s) jeune(s) fille(s)
au Collège du Sacré-Cœur, association coopérative.

SÉANCES D'INFORMATIONS:

— le DIMANCHE: 15 janvier à 13:30

et

— le MARDI 17 janvier à 19:30

— au Collège du Sacré-Cœur

155 nord, rue Belvédère, Sherbrooke

SÉANCES D'EXAMENS DE CLASSEMENT:

1ère SECONDAIRE

Quand? — le SAMEDI 21 janvier à 9:00

— le SAMEDI 28 janvier à 9:00

Où? — au Collège du Sacré-Cœur

155 nord, rue Belvédère, Sherbrooke

Pour tout renseignement, communiquez

au secrétariat, service des admissions:

569-9457

PENSIONNAT DES URSULINES

26, RUE DUFFERIN, STANSTEAD, JOB 3E0



COURS GÉNÉRAL: 1ère, 2e, 3e, 4e, 5e Secondaire COURS COMMERCIAL: SECRÉTARIAT BILINGUE TRAITEMENT DE TEXTES, INFORMATIQUE

PENSIONNAT:

— à la semaine: 1ère, 2e, 3e, 4e, 5e Secondaire

— aux 3 semaines: 2e, 3e, 4e, 5e Secondaire

— approfondissement de l'anglais.

TÉL.: (819) 876-2180

Séances d'information:

dimanche, 15 janvier à 13h.30

dimanche, 19 février à 13h.30

dimanche, 15 avril à 13h.30

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT
DE LIMITER LES QUANTITÉS!
SPÉCIAUX EN VIGUEUR DANS LES
SUPERMARCHÉS DU GRAND MONTRÉAL
ET SA BANLIEUE, DES LAURENTIDES, DE
TROIS-RIVIÈRES ET DE L'ESTRIE.
LES PHOTOS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA
MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS ANNONCÉS
ET LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES OCCASIONS.



LES SUPERMARCHÉS

provigo



BOLOGNE MAPLE LEAF
ORDINAIRE OU CIRÉ
EN TRANCHES OU MORCEAUX

1²⁸
/LB

2⁸²
/kg



SALAMI TRANCHÉ
HYGRADE
AUX MARCHÉS AVEC COMPTOIR DE CHARCUTERIE

1⁹⁸
/LB

4³⁷
/kg



PAIN SIMILI POULET
MAPLE LEAF — EN TRANCHES,
ORDINAIRE OU AVEC CHAPELURE
AUX MARCHÉS AVEC COMPTOIR
DE CHARCUTERIE

1⁶⁸
/LB

3⁷⁰
/kg

Meilleurs Vœux

PRIX EN VIGUEUR POUR 2 SEMAINES
DU LUNDI 19 DÉCEMBRE
AU SAMEDI 31 DÉCEMBRE 1983 INCLUSIVEMENT.

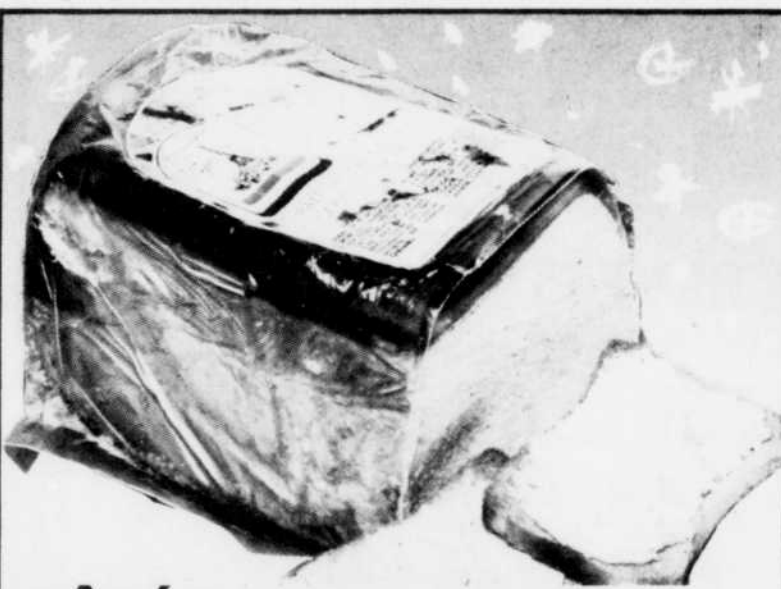
PRIX AUSSI EN VIGUEUR
JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE SUR LES
POULETS, CANARDS, OIES, POU-
LES FAISANES, CAILLES OU FAI-
SANS SURGELÉS, ANNONCÉS
DANS NOTRE CAHIER PUBLICI-
TAIRE DU 5 AU 10 DÉC. 1983.



NOIX DE RONDE FUMÉE
OU RONDE À L'ANCIENNE
COORSH

4⁶⁸
/LB

10³²
/kg



PÂTÉS TOUR EIFFEL
DE CAMPAGNE, AU COGNAC OU
POIVRE NOIR

2²⁸
/LB

5⁰³
/kg



PÂTÉS DE FOIE
TAILLEFER — ORDINAIRE, À L'AIL
OU FINES HERBES

1⁴⁸
/LB

3²⁶
/kg



PAIN DE VIANDE
SCHNEIDERS — ORDINAIRE OU OIGNONS
FRANÇAIS

2¹⁸
/LB

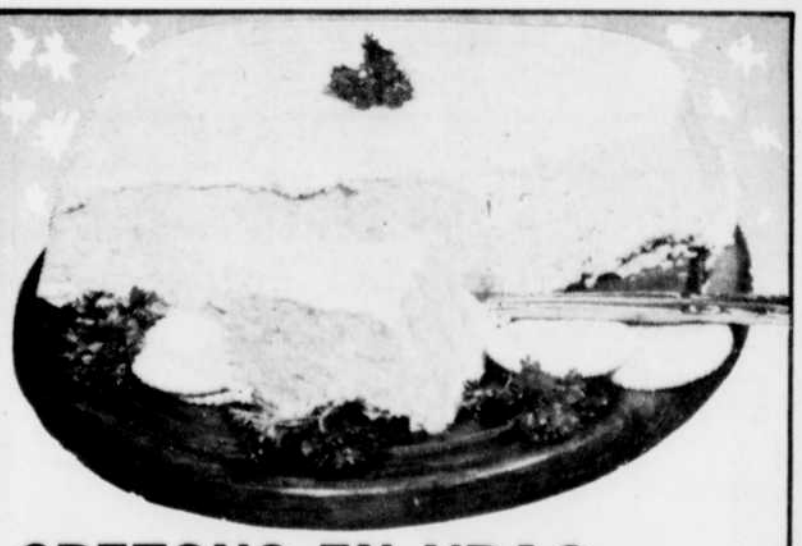
4⁸¹
/kg



SALADES COORSH
AUX PATATES, DE CHOUX, CRÈMEUSE OU
MACARONI
AUX MARCHÉS AVEC COMPTOIR
DE CHARCUTERIE

1⁰⁸
/LB

2³⁸
/kg

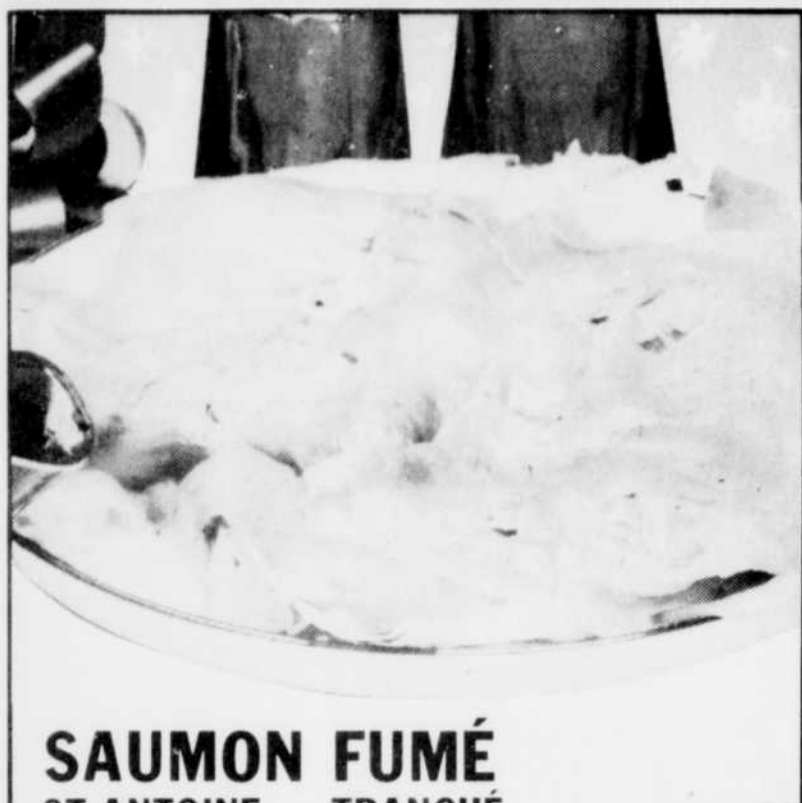


CRETONS EN VRAC
QUATRÉTOILES

2²⁸
/LB

5⁰³
/kg

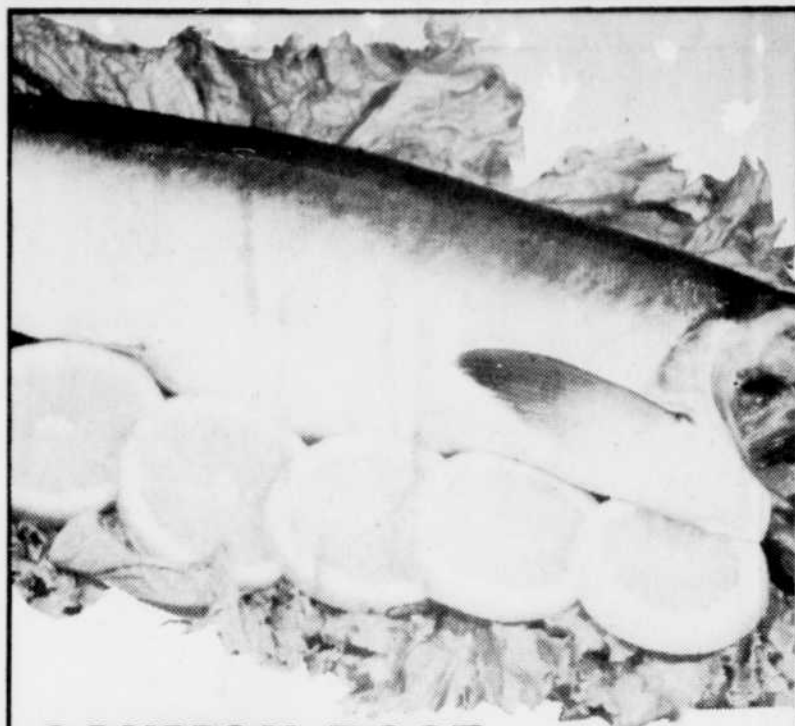
LES SUPERMARCHÉS provigo



SAUMON FUMÉ
ST-ANTOINE — TRANCHÉ

EMB. DE
85 g

3¹⁸



SAUMON ROSE
DU PACIFIQUE, SURGELÉ
ENV. 2 kg

1⁷⁸
/LB

3⁹²
/kg



HOMARD SURGELÉ
EMBALLÉ SOUS VIDE

EMB. DE
350 g

3⁶⁸



CREVETTES CUITES
ENTIÈRES, SURGELÉES

2⁴⁸
/LB

5⁴⁷
/kg



CREVETTES 'QUEEN'
COSTA RICAN — SURGELÉES

BTE DE
900 g

7⁸⁸



FROMAGE CHEDDAR DOUX
MONT ST-HILAIRE —
JAUNE OU BLANC

2⁹⁸
/LB

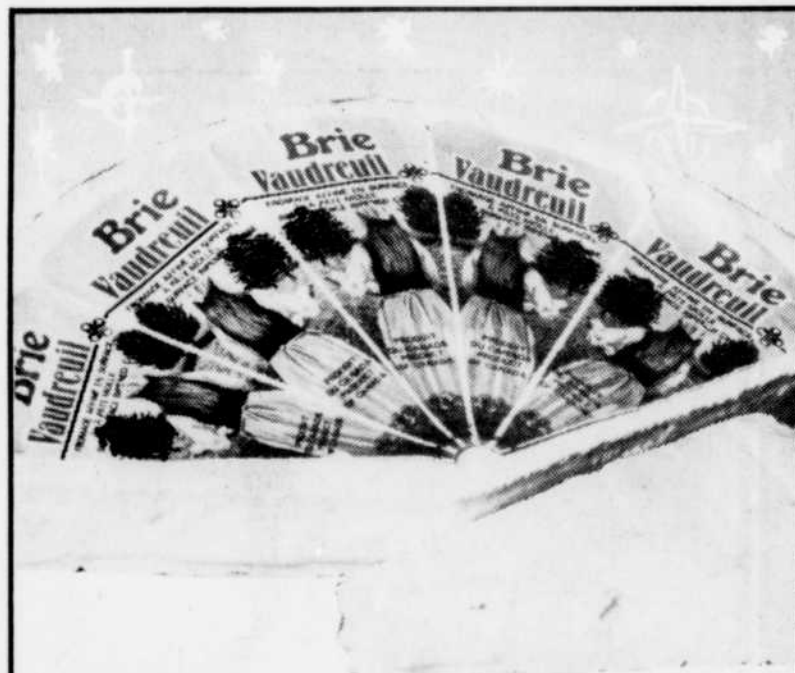
6⁵⁷
/kg



FROMAGE D'OKA

4⁶⁸
/LB

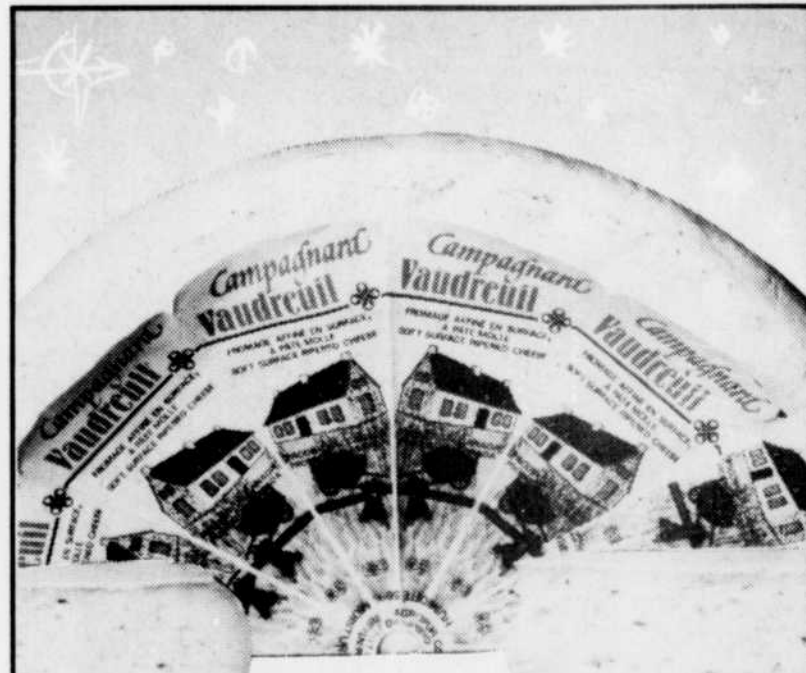
10³²
/kg



FROMAGE BRIE
VAUDREUIL

4⁴⁸
/LB

9⁸⁸
/kg



FROMAGE CAMPAGNARD
VAUDREUIL

4⁴⁸
/LB

9⁸⁸
/kg

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS! SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU LUNDI 19 DÉCEMBRE JUSQU'AU SAMEDI 31 DÉCEMBRE 1983
DANS LES SUPERMARCHÉS DU GRAND MONTRÉAL ET SA BANLIEUE, DES LAURENTIDES, TROIS-RIVIÈRES ET DE L'ESTRIE.
LES PHOTOS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS ANNONCÉS ET LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES OCCASIONS.

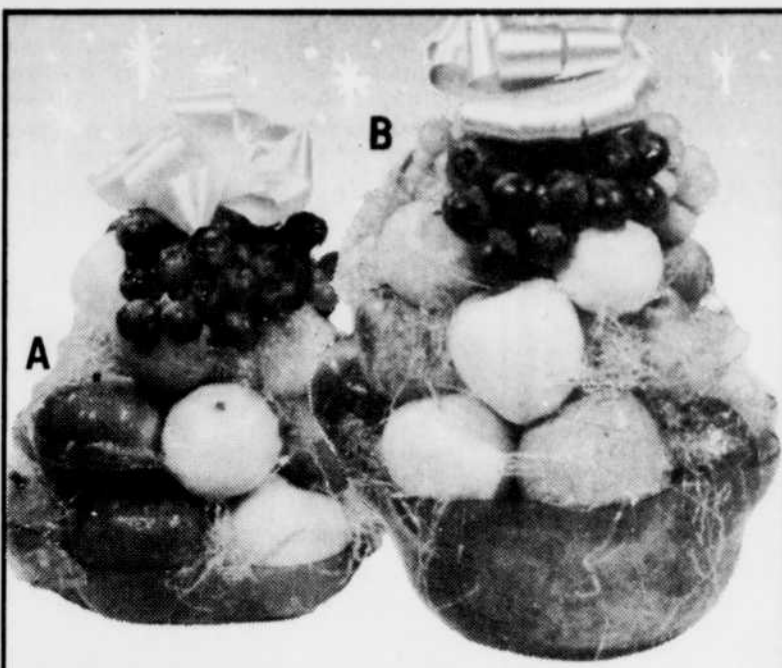
LES SUPERMARCHÉS **proVigo**



POINSETTIE
CULTURE CANADIENNE, POT DE 6"
DISPONIBLE JUSQU'AU 24 DÉC. INCL.

CHACUN

5⁹⁹



PANIER DE FRUITS

8⁴⁹ 13⁹⁵
A B



CHRYSANTHÈMES
CULTURE CANADIENNE, POT DE 6"
DISPONIBLE JUSQU'AU 24 DÉC. INCL.

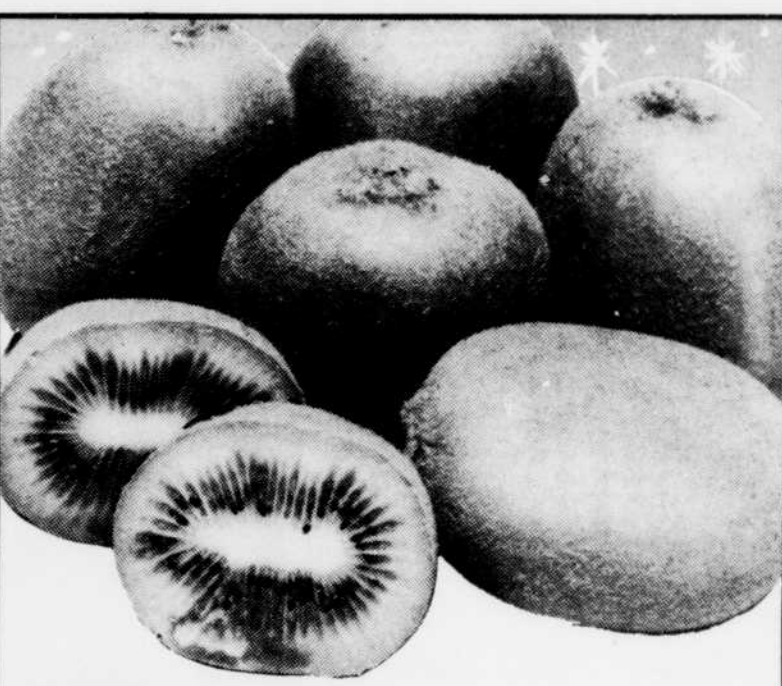
CHACUN

5⁹⁹



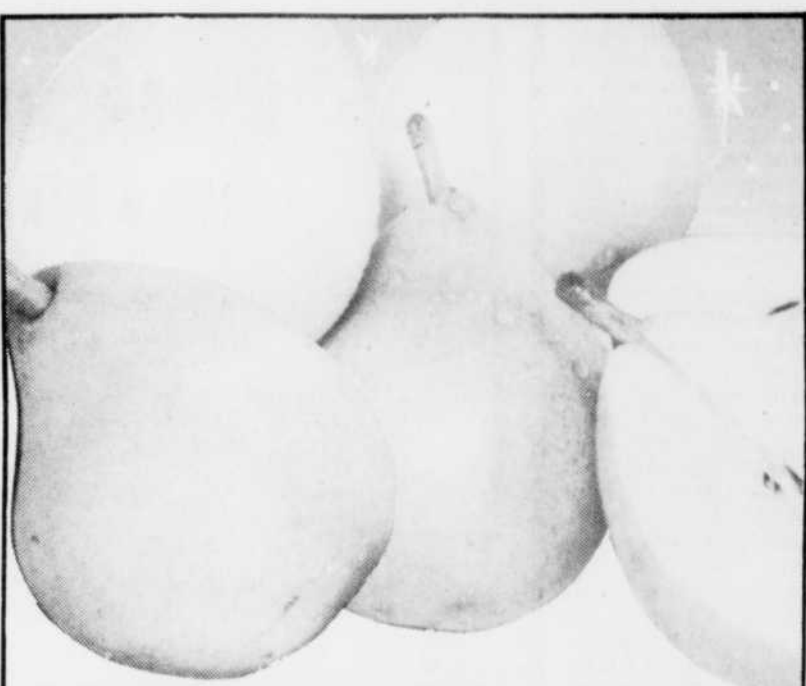
LIMETTES
DE FLORIDE, GROSSEUR 36

CH. **29^{3/4} .87**



KIWI
DE CALIFORNIE 'PALM'
GROSSEUR 25

CHACUN **.79**



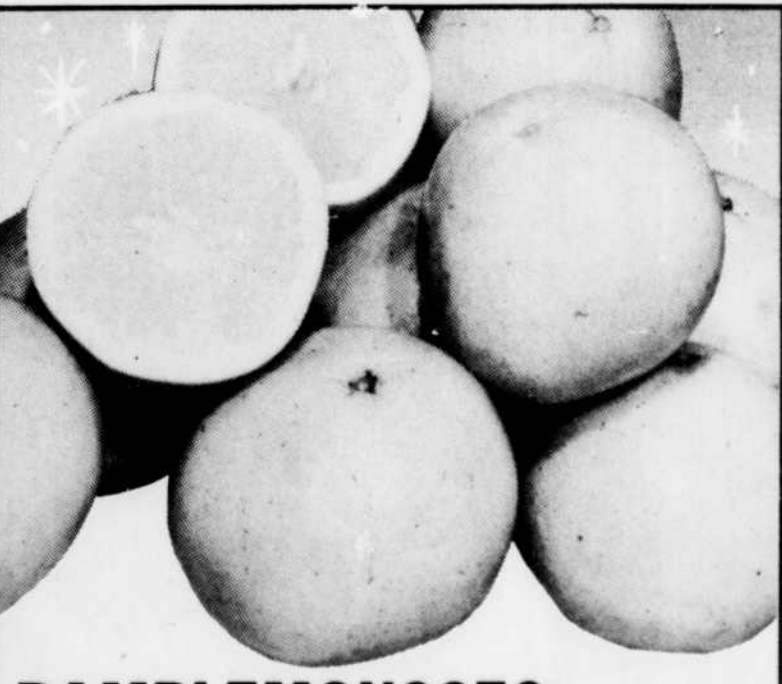
POIRES 'ANJOU'
DE COLOMBIE BRITANNIQUE DE FANTAISIE
GROSSEUR 90

.89 /LB 1⁹⁶ /kg



AVOCATS
DE FLORIDE
GROSSEUR 18

CHACUN **1⁶⁹**



PAMPLEMOUSSES
BLANCS OU ROSES, DE FLORIDE
GROSSEUR 18

CHACUN **.89**



POMMES 'DÉLICIEUSES'
ROUGES OU JAUNES DE COLOMBIE BRITANNIQUE
CANADA DE FANTAISIE,
GROSSEUR 88

.89 /LB 1⁹⁶ /kg

DISPONIBLE DANS LA PLUPART DES SUPERMARCHÉS
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS! SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU LUNDI 19 DÉCEMBRE JUSQU'AU SAMEDI 31 DÉCEMBRE 1983
DANS LES SUPERMARCHÉS DU GRAND MONTREAL ET SA BANLIEUE, DES LAURENTIDES, TROIS-RIVIERES ET DE L'ESTRIE.
LES PHOTOS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS ANNONCÉS ET LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES OCCASIONS.



Luc Plamondon (Photo: La Tribune)

Luc Plamondon reçoit l'Oscar de la chanson française 1983

"Maintenant je suis admis parmi les auteurs français"

PARIS (PC) — "Maintenant je suis admis parmi les auteurs français à part entière" a déclaré vendredi à Paris l'auteur-compositeur québécois Luc Plamondon, qui recevait, avec le chanteur Julien Clerc, l'Oscar de la chanson française 1983, un des plus grands honneurs de la profession.

La chanson primée s'intitule "Coeur de rocker" dont Luc Plamondon a écrit les paroles et Julien Clerc la musique. Plus de 500.000 copies du 45 tours ont été vendues en France, ce qui en fait un disque d'or, et la chanson est toujours

présente dans les palmarès des radios. "Ce prix m'impressionne particulièrement parce que je suis récompensé comme auteur français tout simplement, sans distinction de pays ou de nationalité... le prix est donné à "la chanson

française de l'année" a affirmé M. Plamondon. L'Oscar est décerné chaque année depuis dix ans par un jury composé de 17 auteurs français. Le président de l'Union nationale des auteurs compositeurs, M. René Denoncin, qui préside également le jury, a expliqué que dans le cas de M. Plamondon "on n'a

pas cherché spécialement à récompenser un Québécois, pour nous c'est un auteur français, c'est d'autant plus heureux". C'est la première fois que l'Oscar est décerné à un Québécois. Depuis 1974, Serge Lama, Nicole Croisille, Gilbert Bécaud, Johnny Halliday, entre autres, ont été choisis. Cette

année, "Coeur de rocker" était en compétition avec neuf autres chansons, dont "Le gitan" (Daniel Guichard), "Quand la musique est bonne" (J.J. Goldman) et "Mise au point point" (Jaskey Quartz). En octobre Luc Plamondon recevait le prix de la chanson de l'année au Québec pour

"J't'aime comme un fou", interprétée par Robert Charlebois. En France, il avait déjà reçu avec Diane Dufresne le prix de la meilleure chanson française, il y a cinq ans.

Pensions aux ménagères: un pas dans la bonne direction

OTTAWA (PC) — Le Comité d'action nationale sur le statut de la femme a accueilli favorablement les propositions d'ouvrir aux ménagères les programmes canadiens et québécois de rentes.

Mme Louise Dulude, une porte-parole, a déclaré que les propositions — incluses dans le rapport spécial du comité des Communes sur la réforme des pensions — indique une prise de conscience croissante parmi les politiciens en ce qui concerne les besoins des femmes.

"Au moins les politiciens commencent à réaliser que plus de la moitié des Canadiennes qui sont ménagères à plein temps ou à temps partiel en ont assez d'être traitées comme des dépendantes et désirent être considérées comme des travailleuses productives.

Cependant, Mme Dulude a précisé que les femmes seraient en avance si le comité avait opté pour une double allocation pour toutes en vertu des deux programmes, au lieu de s'être laissées "intimider" par les représentants des entreprises.

Avec une double allocation les femmes recevraient une pension de \$4.500 au lieu de \$2.250, tel que proposé dans le rapport du comité, a-t-elle précisé.

sports experts

(ANCIEN MARCHÉ PUBLIC)

OUVERT DIMANCHE 18 DECEMBRE 1983

AUJOURD'HUI SAMEDI, 9h à 21h

DIMANCHE 10h à 17h

NOMBREUX SPECIAUX

Profitez-en pour vos cadeaux des Fêtes

50 sud, Grandes-Fourches, Sherbrooke
566-4414

GAGNANTS du Concours "SUPER 500 NOMS (4) de La Tribune

(Pour les noms publiés du 14 au 18 novembre 1983)

1er Prix: \$500⁰⁰ Willie Legendre, 13, rue Horton, East Angus

2e Prix: \$100⁰⁰ George Joyal, 166, rue Passenger, Rock Island

3e Prix: \$100⁰⁰ Louise Poirier, 125 sud - 8e avenue, Sherbrooke

4e Prix: \$100⁰⁰ J.L.P. Parenteau, 109 Geoffroy, C.P. 644, Richmond

5e Prix: \$100⁰⁰ Henri-Paul Laporte, 3154, rue Tache, Lac Mégantic

6e Prix: \$100⁰⁰ Paul Goupil, 34, rue Cathédrale, Sherbrooke

Merci à tous les participants

SURPLUS DU MANUFACTURIER

Jusqu'à

1/2 du prix rég.

Tout doit être vendu avant Noël!

CHAT SAUVAGE, CASTOR, VISON, RENARD NORVÉGIEN, ETC.

5382 Kennedy Sud
ROCK FOREST

864-4323

Shangri-la

Fine cuisine
Deux tables d'hôte
\$18 et \$25



170, rue Dion (l'ancien Beau-Site)
Deauville, Qué.

Réservation (514) 864-8422

Du mercredi au dimanche dès 16.30 hres

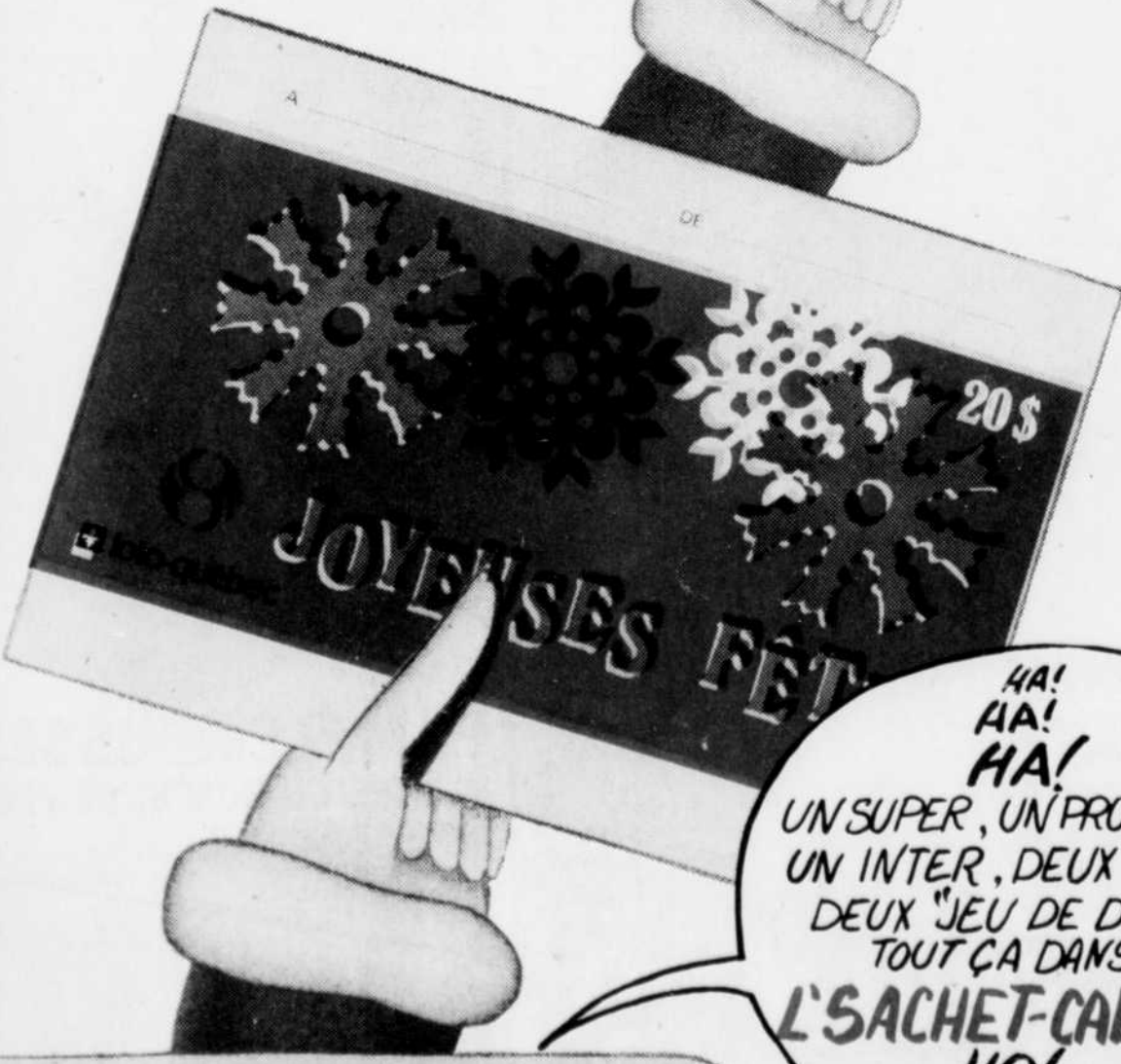
Soyez porteur de chances

Offrez un sachet-cadeau!

Le sachet-cadeau de la Loto, c'est bien plus qu'un cadeau, c'est plusieurs chances de gagner gros.

Accroché à l'arbre ou à la cheminée, quelle belle surprise!

Vous pouvez également présenter votre choix de billets de Loto-Québec dans une carte de Noël que vous obtiendrez gratuitement chez votre détaillant.



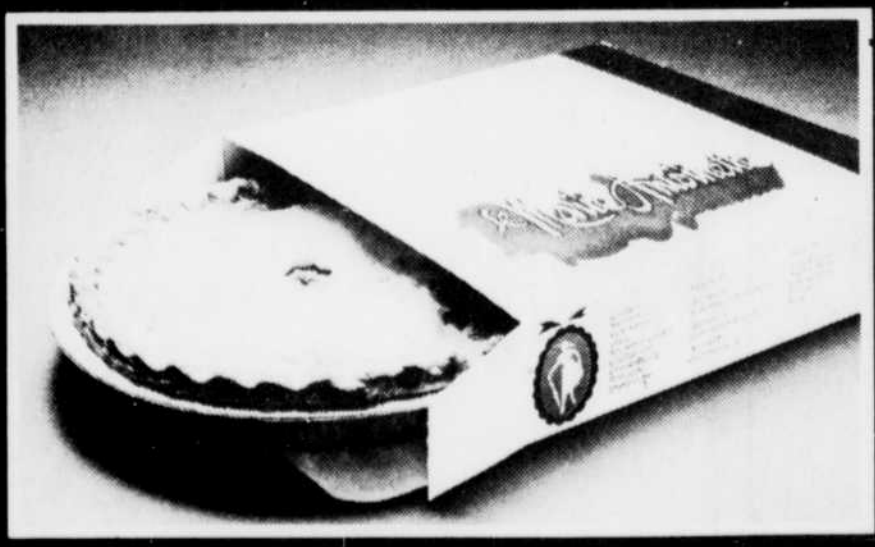
HA! HA! HA!
UN SUPER, UN PROVINCIAL,
UN INTER, DEUX MINI,
DEUX "JEU DE DÈS"...
TOUT ÇA DANS
L'SACHET-CADEAU?

HO! HO! HO!



loto-québec

La tourtière en fête



PROCUREZ-VOUS
l'incomparable tourtière grand-mère du Marie-Antoinette pour vos réceptions des Fêtes.

- Prête à emporter
- Bonne à tout coup
- Rapide à servir.

en vente dans tous nos restaurants



où tout le monde mange de bonne humeur!